



Bulletin Officiel

N° 4138 Jeudi 28 Juin 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

NOMINATION D'UN PDG D'UNE SOCIETE DE BOURSE 2

COMMUNIQUE

AGREMENT DE DESIGNATION DU DEUXIEME RESPONSABLE 2

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE 2

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE 2

RESOLUTIONS ADOPTEES

ASSURANCES AL ETTIHAD AGO 3

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOTUVER 4

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UBCI 4

AUGMENTATION DE CAPITAL

SIMPAR 5

ESSOUKNA 6

SFBT 7

SOTRAPIL 7

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

ASSURANCES AMI

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 – 12 – 2011

STEQ

AVIS DU CMF

En application des dispositions de l'article 63 (nouveau) du décret n°99-2478 du 1^{er} novembre 1999 portant statut des intermédiaires en bourse, le collège du Conseil du Marché Financier a donné son accord sur la nomination de Madame **Salwa MOUSCOU née RASSAÂ** en tant que nouveau Président Directeur Général de la société d'intermédiation en bourse «Société Financière de Gestion» -SOFIGES.

2012 - AC - 36

AGREMENT DE DESIGNATION DU DEUXIEME RESPONSABLE ARRETANT L'ORIENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DE GESTION

TRADERS INVESTMENT MANAGERS

Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières
pour le compte de tiers
Agrément du CMF n°38-2008 du 26 novembre 2008
Adresse : Immeuble Nawrez – rue du Lac Lemane
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 juin 2012, d'octroyer son agrément à la société de gestion TRADERS INVESTMENT MANAGERS pour la désignation de Madame SANA SOFIA BRAHAM épouse JARRAYA en tant que deuxième responsable arrêtant l'orientation de l'activité de la société de gestion.

2012 - AC - 37

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

TRADERS INVESTMENT MANAGERS

Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières
pour le compte de tiers
Agrément du CMF n°38-2008 du 26 novembre 2008
Adresse : Immeuble Nawrez – rue du Lac Lemane
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 juin 2012, d'octroyer son agrément à la société de gestion TRADERS INVESTMENT MANAGERS pour la désignation de Monsieur Mohamed SAGR en tant que responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne.

2012 - AC - 38

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

TUNISO EMIRATIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°45-2006 du 08 novembre 2006
Adresse : 5 bis, rue Mohamed Badra- 1002 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 juin 2012, d'octroyer son agrément à la TUNISO EMIRATIE SICAV pour la désignation de Monsieur Saifallah KAHIA en tant que responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne.

2012 - AC - 39

AVIS DES SOCIETES

مشروع قرارات

التأمين التعاوني الإتحاد

المركز الرئيسي، 15، نّحج موريطانيا البلفيدير-تونس 1002

مشروع القرارات التي ستعرض على الجلسة العامة العادية لشركة التأمين التعاوني الإتحاد التي سيتم انعقادها يوم 30 جوان 2012.

القرار ع1-د:

إنّ الجلسة العامة العادية لشركة التأمين التعاوني الإتحاد الملتزمة يوم 30 جوان 2012 ، بعد استماعها إلى تقرير مجلس الإدارة حول تصرف سنة 2011 ، وإلى التقريرين العام والخاص لمراقبي الحسابات المتعلقين بتصرف سنة 2011 ، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى الموازنة والحسابات المتعلقة بتصرف سنة 2011 كما تمّ عرضها على الجلسة العامة.

القرار ع2-د:

إنّ الجلسة العامة العادية لشركة التأمين التعاوني الإتحاد الملتزمة يوم 30 جوان 2012 بعد إطلاعها ومصادقتها على تصرف سنة 2011 تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة بخصوص تصرفهم عن سنة 2011.

القرار ع3-د:

إنّ الجلسة العامة العادية لشركة التأمين التعاوني الإتحاد الملتزمة يوم 30 جوان 2012 تقرّر توظيف الفائض المسجل في موازنة تصرف سنة 2011 لدعم الاموال الذاتية للمؤسسة وتحسين هامش الملاءة المالية بها.

القرار ع4-د:

إنّ الجلسة العامة العادية لشركة التأمين التعاوني الإتحاد الملتزمة يوم 30 جوان 2012 ، وعملا بأحكام الفصلين 13 مكرر و13 ثالثا من مجلة الشركات التجارية، تعين الخبير المحاسب المرسم بمجدول هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية السيد عبدالطيف عباس مراقبا ثان لحسابات الشركة وذلك لتصرف سنوات 2012 و 2013 و 2014 .

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Paiement des Dividendes 2011

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) porte à la connaissance de ses Actionnaires qu'en vertu de la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 2012, les dividendes relatifs à l'exercice 2011 sont fixés à deux cent cinquante millimes (0,250 dinar) par action, soit 25% du nominal.

Conformément aux stipulations de cette résolution, les dividendes seront payés à partir du lundi 16 juillet 2012.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 954

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
Siège social : 139, Avenue de la Liberté –1002 Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 Juin 2012 a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2011 à partir du 29 Juin 2012 à raison de 0,825 DTU par action soit 16,5% du nominal.

2012 - AS - 941

AVIS DES SOCIETES**Augmentation du capital annoncée****Société Immobilière et de Participations
-SIMPAR-**

Siège social : 14, rue Masmouda -Mutuelleville 1082 Tunis-

La Société Immobilière et de Participations -SIMPAR- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 Juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **500 000** dinars pour le porter de **4 000 000** dinars à **4 500 000** dinars et ce, par incorporation de **500 000** dinars à prélever sur le compte "réserves extraordinaires" après affectation des résultats de 2011.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **100 000 actions nouvelles gratuites** de nominal de 5 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(01) action nouvelle gratuite** pour **huit (8) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2012**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes **SIMPAR** seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **2 Juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **2 Juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **2 Juillet 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du **2 Juillet 2012**.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation du capital annoncée

Société ESSOUKNA

Siège social : 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

La société « ESSOUKNA » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 13 juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **601 250 dinars** pour le porter de **3 006 250 dinars** à **3 607 500 dinars** et ce, par incorporation des réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **601 250 actions nouvelles gratuites** de nominal de 1 dinar chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'une (01) action nouvelle gratuite** pour **cinq (05) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2012**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes « ESSOUKNA » seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **02 juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **02 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **02 juillet 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du **02 juillet 2012**.

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie *

- SFBT -

Siège social : Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie* -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 20 juin 2012, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration du 16 mai 2012, d'augmenter le capital social d'un montant de **10 000 000 de dinars** par incorporation de réserves, **par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi de **66 000 000 dinars à 76 000 000 dinars**.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **10 000 000 dinars**, par incorporation d'une partie du « Compte Spécial d'Investissement » et l'émission de **10 000 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **dix (10) actions nouvelles gratuites pour soixante six (66) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} juillet 2011**. Le capital sera ainsi porté de 66 000 000 dinars à **76 000 000 dinars**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} juillet 2011**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **3 juillet 2012**.

Les 10 000 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **3 juillet 2012** séparément des 66 000 000 actions anciennes, jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2011, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **3 juillet 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **3 juillet 2012**.

*Conformément à la cinquième résolution du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20/06/2012, signé et enregistré le 21/06/2012, la « Société Frigorifique et Brasserie de Tunis » a pris la dénomination de « Société de Fabrication des Boissons de Tunisie ».

2012 - AS - 933

AUGMENTATION DU CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES « SOTRAPIL S.A »

Siège social : Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord-1080-Tunis

La société de transport des hydrocarbures par pipelines « SOTRAPIL S.A » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 07 juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **817.960 dinars** pour le porter de **16.359.200 dinars à 17.177.160 dinars** et ce par incorporation de :

- 760.965,949 dinars à prélever sur le poste « Compte spécial d'investissements » après affectation des résultats de 2011 ;
- 56.994,051 dinars à prélever sur le poste « Résultats reportés ».

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **163.592 actions nouvelles gratuites** de nominal de 5 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(01) action nouvelle gratuite** pour vingt **(20) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2012** et seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes SOTRAPIL seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **02 juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **02 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **02 juillet 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du **02 juillet 2012**.

2012 - AS - 912

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 JUIN 2012				
--	--	--	--	--

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,792%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,814%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,839%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,873%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,907%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,932%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,975%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,008%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,034%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,076%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,100%	1 005,887
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,110%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,154%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,186%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013	4,220%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,403%	1 020,535
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,696%	1 046,916
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,833%	1 064,547
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,174%	1 043,070
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		983,206
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	986,807
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 036,123
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		967,245
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,139%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	964,789
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 045,914
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,264%		950,893

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,436	141,447		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,422	12,423		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,274	1,274		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,448	34,453		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,981	46,985		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	175,143	174,464		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	592,911	591,415		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	142,517	141,822		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	129,751	129,428		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,644	119,388		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,371	117,148		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	97,615	97,255		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	148,980	148,967		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	111,184	110,750		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	107,029	106,799		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 338,072	1 336,384		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 346,649	2 351,857		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	110,953	110,903		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITA UX	24/10/08	110,906	112,741	112,021		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITA UX	27/10/08	121,415	125,541	125,140		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 215,788	1 212,693		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,642	140,415		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,247	16,270		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 040,417	6 041,619		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 846,372	6 844,604		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,416	2,393		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,989	1,975		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,292	1,294		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,421	105,429
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,433	102,442
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,350	103,375
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,474	100,485
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,221	101,230
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	104,944	104,953
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITA UX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,720	101,730
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,739	101,748
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,102	102,112
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,712	103,720
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	99,853	99,863
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,982	101,992
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,094	102,102
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,720	104,728
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,670	103,679
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,009	101,016
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,734	100,743
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,468	102,477
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,392	100,403
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,612	101,621

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,472	102,481
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,394	100,404
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,136	102,145
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,872	102,879
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,230	100,239
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,288	10,289
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,434	101,443
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,675	101,684
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,262	99,327
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	74,951	74,814
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,410	157,736
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 584,347	1 577,903
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,160	114,034
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,332	114,259
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	96,904	96,718
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,756	16,741
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	280,715	279,747
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	44,019	43,834
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 618,647	2 607,780
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,443	82,276
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,593	59,551
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,771	102,621
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,708	114,492
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	110,254	109,624
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,625	11,618
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,847	12,825
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,824	16,794
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,173	17,124
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,923	12,895
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,885	10,873
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,607	10,602
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,571	10,568
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	128,769	128,622
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,781	128,597
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,196	11,188
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	122,245	122,022
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,345	21,219
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	97,408	97,420
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	98,622	98,706
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,449	97,237
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,123	100,340
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	120,282	120,525
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	146,487	145,764
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,403	11,409
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	124,412	124,143
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,514	117,470
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,329	106,538
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,727	106,024
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	188,169	190,619
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	165,318	166,500
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	142,219	142,884
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 279,735	10 441,461
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	218,537	222,756
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	145,201	146,244
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 625,050	1 630,720
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,107	115,994
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	100,663	99,857
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,673	121,480
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 112,802	10 052,644

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

L'ASSURANCE MUTUELLE EL ITTIHAD « AMI »
SIEGE : 15, rue de Mauritanie 1002 - Tunis

L'ASSURANCE MUTUELLE EL ITTIHAD « AMI » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (Cabinet FMBZ-KPMG TUNISIE) et Abdellatif ABBES (Cabinet UNION AUDIT TUNISIE).

				ANNEXE 1
BILAN ARRETE AU 31/12/2011				
(Exprimé en dinars)				
ACTIF	2011			2010
	Brut	Amortissement et provision	Net	Net
Situation arrêtée au 31/12/2011				
AC1-Actifs incorporels				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	861 977	779 780	82 197	152 166
AC13- Fonds commercial	170 882	18 668	152 213	150 271
	1 032 859	798 448	234 410	302 437
AC2-Actifs corporels d'exploitation				
AC21-Installations techniques et machines	2 191 241	1 014 104	1 177 137	1 009 653
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	830 994	392 241	438 753	475 881
	3 022 235	1 406 345	1 615 890	1 485 534
AC3-Placements				
AC31-Terrains et constructions				
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	13 538 791	393 524	13 145 268	8 880 946
AC312-Terrains et constructions hors exploitation				
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation				
AC33-Autres placements financiers				
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	10 667 788	1 702 326	8 965 462	8 117 336
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe	105 577 648		105 577 648	110 825 425
AC334- Autres prêts	978 606		978 606	644 429
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	41 168 883		41 168 883	35 760 597
AC33-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	166 754		166 754	112 674
	172 098 470	2 095 850	170 002 620	164 341 407
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510-Provision pour primes non acquises	840 885		840 885	713 190
AC520-Provision d'assurance vie	3 181 852		3 181 852	
AC530-Provision pour sinistres vie	144 390		144 390	378 167
AC531-Provision pour sinistres non vie	6 400 790		6 400 790	4 308 856
	10 567 916		10 567 916	5 400 213
AC6-Créances				
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611-Primes acquises et non émises	974 499		974 499	828 477
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe	29 346 439	1 922 602	27 423 837	20 495 020
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	8 847 761		8 847 761	3 583 461
AC63-Autres créances				
AC631-Personnel	370 926		370 926	265 918
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques				0
AC633-Débiteur divers	2 726 278		2 726 278	2 699 052
	42 265 903	1 922 602	40 343 301	27 871 927
AC7-Autres éléments d'actif				
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	6 197 892	155 891	6 042 001	7 342 732
AC72-Charges reportées				
AC721-frais d'acquisition reportés	3 984 520		3 984 520	4 070 669
AC73-Comptes de régularisation Actif				
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	4 069 853		4 069 853	4 489 531
AC733-Autres comptes de régularisation	70 988		70 988	156 497
	14 323 253	155 891	14 167 362	16 059 429
Total de l'actif	243 310 636	6 379 137	236 931 499	215 460 947

ANNEXE 2

BILAN ARRETE AU 31/12/2011

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2011	2010
Situation arrêtée au 31/12/2011		
Capitaux propres		
CP1- Fonds communs	5 814 140	5 478 000
CP2- Réserves et primes liées au capital	0	0
CP3- Résultats reportés	-386 212	-12 050 364
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	5 427 928	-6 572 364
CP6- Résultat de l'exercice	5 333 611	11 664 152
Total capitaux propres avant affectation	10 761 540	5 091 788
PA1-Autres passifs financiers		
PA13-Autres emprunts	3 000 000	
	3 000 000	0
PA3-Provisions pour autres risques et charges		
PA23-Autres provisions	231 203	
	231 203	0
PA3-Provisions techniques brutes		
PA310- Provisions pour primes non acquises	33 590 269	33 668 378
PA320- Provisions assurances vie	19 538 591	14 331 730
PA330- Provision pour sinistres (vie)	2 071 280	1 785 610
PA331- Provision pour sinistres (non vie)	153 966 383	151 499 597
PA361- Autres provisions techniques (non vie)	110 379	101 734
	209 276 903	201 387 049
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	9 890 386	5 229 801
PA6-Autres dettes		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance	458 422	644 456
PA63-Autres dettes		
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	57 696	45 000
PA632-Personnel	0	0
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 689 977	1 320 581
PA634-Crédoeurs divers	713 997	708 607
	2 920 092	2 718 643
PA7-Autres passifs		
PA71-Comptes de régularisation Passif		
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	851 375	1 033 666
	851 375	1 033 666
Total du passif	226 169 959	210 369 159
Total des capitaux propres et du passif	236 931 499	215 460 947

<u>ANNEXE 3</u>				
Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie				
(Exprimé en dinars)				
Situation arrêtée au 31/12/2011	Opérations brutes 2011	Cessions et/ou rétrocessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	84 577 040	-2 876 161	81 700 879	83 641 380
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	78 109	127 694	205 803	1 317 803
	84 655 149	-2 748 467	81 906 682	84 959 183
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	4 616 152		4 616 152	7 321 456
PRNV2- Autres produits techniques			0	3 600
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-64 820 576	3 295 975	-61 524 601	-53 286 135
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	-2 466 787	2 091 934	-374 853	-4 177 012
	-67 287 363	5 387 909	-61 899 454	-57 463 147
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	-8 645		-8 645	-101 734
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes		247 338	247 338	0
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	-8 739 249		-8 739 249	-9 738 851
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-291 191		-291 191	194 123
CHNV 43- Frais d'administration	-13 672 570		-13 672 570	-12 792 961
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs	0	349 721	349 721	347 322
	-22 703 010	349 721	-22 353 289	-21 990 367
CHNV5- Autres charges techniques				
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	-727 717	3 236 501	2 508 784	12 728 991

ANNEXE 4

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2011	Opérations brutes 2011	Cessions et/ou rétrocessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010
PRV1- Primes				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	6 686 216	-807 539	5 878 676	5 607 851
	6 686 216	-807 539	5 878 676	5 607 851
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	499 744		499 744	436 057
PRV 22- Produits des autres placements			0	0
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	5 994		5 994	4 049
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	31 192		31 192	122 358
	536 930	0	536 930	562 464
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-732 757	313 484	-419 274	-356 521
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-285 670	-233 777	-519 447	-624 141
	-1 018 427	79 706	-938 721	-980 662
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-5 206 861		-5 206 861	-5 326 674
CHV 22- Autres provisions techniques		3 181 852	3 181 852	0
	-5 206 861	3 181 852	-2 025 009	-5 326 674
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes		579 364	579 364	0
CHV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	-1 239 738		-1 239 738	-1 084 136
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	205 041		205 041	0
CHNV 43- Frais d'administration	-495 896		-495 896	-467 511
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		249 183	249 183	455 336
	-1 530 593	249 183	-1 281 410	-1 096 311
CHV5- Autres charges techniques				
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-23 828		-23 828	-26 456
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-27 169		-27 169	-17 987
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-18 952		-18 952	-1 858
	-69 949	0	-69 949	-46 301
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-602 685	3 282 566	2 679 880	-1 279 633

ANNEXE 5

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2011	2011	2010
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	2 508 784	12 728 991
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	2 679 880	-1 279 633
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)		
PRNT11- Revenus des placements	5 089 591	6 363 060
PRNT12- Produits des autres placements		0
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements	61 042	59 078
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	317 672	1 785 475
	5 468 305	8 207 613
CHNT1- Charges des placements		
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-242 671	-386 052
CHNT12- Correction de valeur sur placements	-276 699	-262 465
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-193 011	-27 116
	-712 381	-675 633
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-4 616 152	-7 321 456
PRNT2- Autres produits non techniques	5 174	4 270
CHNT3- Autres charges non techniques		0
Résultat provenant des activités ordinaires	5 333 611	11 664 152
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	5 333 611	11 664 152
Résultat net de l'exercice	5 333 611	11 664 152

			<u>ANNEXE 6</u>
TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES			
(Exprimé en dinars)			
Situation arrêtée au 31/12/2011		2011	2010
HB1- Engagements reçus		727 525	109 345
HB2- Engagements donnés			
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés			
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

		<u>ANNEXE 7</u>	
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE			
(Exprimé en dinars)			
Situation arrêtée au 31/12/2011		2011	2010
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements des primes reçues des assurés		96 930 453	102 515 697
Sommes versées pour paiement des sinistres		-74 172 861	-67 698 543
Commissions versées aux intermédiaires		-1 744 272	-2 443 432
Encaissements des sinistres pour cessions		173 364	322 090
Décaissements des primes pour cessions		-917 147	-2 433 352
Commissions recues des cessions		92 685	291 676
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-11 226 172	-9 008 817
Variation des espèces reçues des cessionnaires		714 619	658 934
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-51 404 290	-77 840 678
Encaissements liés à la cession de placements financiers		48 710 302	67 528 200
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-14 065 332	-14 493 146
Produits financiers reçus		5 410 709	5 432 561
Autres mouvements		-27 781	-12 610
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 525 726	2 818 580
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-3 267 036	-2 192 235
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-3 267 036	-2 192 235
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)		336 140	371 980
Encaissements provenant d'emprunts		3 000 000	
Remboursements d'emprunts			
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		3 336 140	371 980
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		-1 456 622	998 325
Trésorerie de début de l'exercice		7 498 623	6 500 298
Trésorerie de fin d'exercice		6 042 001	7 498 623

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

L'Assurance Mutuelle El Ittihad « AMI » est une mutuelle dont le fonds commun s'élève à 5 814 140 DT au 31 Décembre 2011. Il représente les droits d'adhésion de 20 DT chacun.

La mutuelle est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

La mutuelle distribue ses produits et services à travers un groupe de professionnel composant son réseau de souscription qui comprend 122 agences, 07 point de vente, 29 courtiers, 6 conseillers clients et une succursale répartis sur tout le territoire Tunisien.

A travers ce réseau, AMI répond aux besoins de sa clientèle que se soit des Entreprises ou des Particuliers.

II – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

☞ Concernant le secteur des assurances :

- L'amendement de l'article 25 de l'arrêté du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Cet amendement est venu pour faire face aux événements survenus en Tunisie au début de l'année 2011 et pour permettre aux compagnies d'assurances de consolider leurs provisions techniques.
- La publication du décret-loi n°40 de l'année 2011 en date du 19/05/2011 se rapportant aux dédommagements résultants des événements survenus en Tunisie en janvier 2011.
- La publication du décret n°789-2011 du 24/06/2011 qui prévoit une contribution supplémentaire des assurés (1 dinar par quittance Non-vie) au titre du Fonds de Garantie des Assurés « FGA »
- La publication du décret n°790-2011 du 27/06/2011 fixant la procédure et les conditions d'application des dispositions du décret- loi n°40 de l'année 2011 en date du 19/05/2011
- La publication de l'arrêté du Ministre des Finances du 03/03/2012, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation (révision de l'article 19 relatif à la méthode de calcul de la provision pour risques en cours)

☞ Concernant l'activité de la Mutuelle :

- La mutuelle a contracté un emprunt bancaire de 3 MDT auprès de la BIAT afin de faire face au besoin de liquidité lié à la construction du nouveau siège social
- L'augmentation des règlements sinistres de 11,4 MDT par rapport à 2010 passant ainsi de 55,3 MDT en 2010 à 66,7 MDT en 2011.
- La diminution du chiffre d'affaires de 1,3 MDT par rapport à 2010 passant ainsi de 92,6 MDT en 2010 à 91,3 MDT en 2011
- La diminution des produits des placements bruts de 2,8MDT par rapport à 2010 passant ainsi de 10,2 MDT en 2010 à 7,4 MDT en 2011.

- La constatation parmi les produits de 2011 de :
 - la part des réassureurs dans les provisions mathématique vie pour un montant total de 3,182 MDT
 - la participation aux bénéfiques et ristournes à la charge des réassureurs (vie et non vie) pour un montant global de 0,827 MDT

III - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A - NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, 27, 28, 29, 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre de finances du 26 juin 2000).

B - BASE DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique.

Les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2011 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2010.

C - METHODES COMPTABLES PERTINENTES

C 1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs du transfert ou d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties linéairement compte tenu des taux pratiqués ci après :

▪ Logiciels	33%
▪ Indemnité compensatrice	5%
▪ Matériels de transport	20%
▪ Matériel et mobilier de bureau	10%
▪ Matériel informatique	15%
▪ Agencement Aménagement	10%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001.

C 2 : Les placements

C 2-1- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent au bilan pour leur valeur nette comptable qui est calculée à partir de leur coût historique. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'évaluation lors du transfert (anciens biens immobiliers), ou à leur coût d'acquisition (nouvelles acquisitions). Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

C 2-2- Autres placements

- Valeur d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires, et les bons de trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

- Evaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non cotés, les plus values latentes ne sont pas constatées et les moins values latentes sont provisionnées.

- Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C 3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA, FTUSA...).
- Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

La provision pour dépréciation des créances, constatée et présentée à l'actif en diminution des postes concernés, couvre :

- Le risque de non recouvrement, calculé sur la base de la balance par âge des créances et des taux de risque de non recouvrement estimé en fonction de l'antériorité des créances. Ces taux sont les suivants :

▪ créances de 2008 et antérieur	: 100%
▪ créances de 2009	: 50%
▪ créances de 2010	: 25%

C 4 : Les provisions techniques

C 4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie :

Les provisions mathématiques : Les provisions mathématiques correspondent à la date d'inventaire à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées par la direction vie contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiée par un actuaire et en respect au décret du ministre des finances du 25 janvier 2009.

- **Provision pour sinistres à payer :** Cette provision enregistre le montant de la dette de l'AMI envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001.

C 4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non vie :

Provisions pour primes non acquises : La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

Provisions pour sinistres à payer : Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la société et en application de la circulaire n°258 de l'année 2010 du ministre des finances.

Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre (2% pour la PSAP auto corporelle et 5% pour les autres).

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

Provision pour risques en cours : Elle est calculée selon la démarche suivante :

- Le total de la charge de sinistre et de 50% des frais d'administration et d'acquisition rattachés à l'exercice est rapporté au total des primes acquises relatives à la même période.
- Le rapport défini précédemment est établi par branche d'assurance. L'écart constaté par rapport à 100 % est appliqué à la prime non acquise. Le résultat de cette opération constitue la provision pour risque en cours.

Provision d'égalisation : Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux notamment grêle, assurance crédit et assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisation d'assurance de l'exercice.

C 5- Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C 6- Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais d'acquisition
- frais d'administration.

L'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations s'effectue directement par l'application informatique. La répartition des charges par destination entre les branches est proportionnelle au chiffre d'affaires.

C 7- Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) /2).

C 8- Primes à annuler :

Le montant des primes à annuler au titre de l'exercice est égal à celui le plus élevé entre :

- Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice multipliées par le taux des annulations réalisées en 2011 sur 2010 et antérieurs.
- Les primes annulées effectivement du 1^{er} janvier 2011 jusqu'à la date de l'arrêté des états financiers.

D – DEROGATIONS

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et de la norme comptable n° 29 relative aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence d'informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers:

- ***Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques*** : Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative.

L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision.

- ***Provision pour frais de gestion*** : Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers.

Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

- ***Provision pour participation aux bénéfices*** : Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles.

- ***Provision pour sinistres à payer (sinistres matériels - branche auto) selon les méthodes statistiques*** : AMI calcule la provision pour sinistres à payer en se basant uniquement sur la méthode d'évaluation par dossier et non pas la plus élevée des trois méthodes réglementaires suivantes :

- ✓ évaluation par dossier
- ✓ évaluation par référence au coût moyen des sinistres des exercices antérieurs
- ✓ évaluation basée sur les cadences de règlement

- ***Provision pour égalisation vie*** : Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

IV - NOTES SUR LE BILAN :**AC1 – Actifs incorporels**

Le solde brut de ce poste est de 1 032 859 DT à la fin de l'exercice 2011 contre 989 64 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 43 217 DT et il se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Logiciel	861 977	825 256	36 721
▪ Indemnité compensatrice	170 882	164 386	6 496
Total	1 032 859	989 642	43 217

Le total des amortissements des actifs incorporels au 31/12/2011 est de 798 448 DT.

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Le solde brut de cette rubrique au 31/12/2011 s'élève à 3 022 235 DT contre 2 571 862 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 450 373 DT se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ AAI siège	790 055	500 818	289 237
▪ Matériel de transport	300 146	300 146	0
▪ Matériel informatique	1 101 041	984 067	116 974
▪ Matériel et mobilier de bureau	830 994	786 831	44 162
Total	3 022 235	2 571 862	450 373

Le total des amortissements des actifs corporels d'exploitation au 31/12/2011 est de 1 406 345 DT.

AC3 – Placements

Les placements nets totalisent la somme de 170 002 620 DT en 2011 contre 164 341 407 DT en 2010, soit une augmentation de 5 661 213 DT se détaillant comme suit :

Libellés	Placement Brut 2011	Amort/Prov. 2011	Placement Net 2011	Placement Net 2010	Variation Nette
▪ Terrains et constructions	13 538 791	393 524	13 145 268	8 880 946	4 264 322
▪ Titres à revenus variables	10 667 788	1 702 326	8 965 462	8 117 336	848 126
▪ Titres à revenus fixes	143 256 814	0	143 256 814	143 169 591	87 223
▪ Autres dépôts et Prêts	4 635 076		4 635 076	4 173 534	461 542
Total	172 098 470	2 095 850	170 002 620	164 341 407	5 661 213

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC31- Placements immobiliers :

Le solde brut de ce poste s'élève à 13 538 791 DT au 31/12/2011. Le détail de ce poste se présente ainsi :

▪ Terrains	464 500
▪ Terrain aux jardins du Lac de Tunis	4 188 800
▪ Terrain à Sfax	116 900
▪ Immeuble siège	696 300
▪ Garage rue MZ Bourguiba	104 000
▪ Immeuble Sfax	864 730
▪ Immeuble Sousse	349 800
▪ Immeuble Bizerte	327 660
▪ Immeuble Gabès	87 100
▪ Immeuble Nabeul	48 300
▪ Immeuble encours LAC	6 290 701
Total	13 538 791

L'amortissement des immeubles au 31/12/2011 s'élève à 393 524 DT.

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Le solde brut de ce poste s'élève à 10 667 788 DT au 31/12/2011 contre 9 715 558 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 952 230 DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles l'AMI n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Actions cotées	9 348 180	8 547 610	800 570
▪ Actions non cotées	1 319 608	1 167 948	151 660
Total	10 667 788	9 715 558	952 230

Cette rubrique est provisionnée au 31/12/2011 pour 1 702 326 DT constituée essentiellement sur la participation « l'hôtel AMILCAR » (969 992 DT).

AC332 -Obligations et autres titres à revenus fixes :

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 105 577 648 DT au 31/12/2011 contre 110 825 425 DT au 31/12/2010, soit une diminution de 5 247 777 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les SICAV obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Emprunts obligataires	19 347 935	16 340 550	3 007 385
▪ SICAV obligataire	6 352 858	3 978 043	2 374 815
▪ Fond commun de placement	8 316 855	8 381 832	-64 977
▪ Bons de caisse	29 450 000	36 745 000	-7 295 000
▪ Compte à terme	42 110 000	45 380 000	-3 270 000
Valeur brute	105 577 648	110 825 425	-5 247 777

AC334 - Autres Prêts :

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 978 606 DT contre 644 429 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 334 177 DT due essentiellement aux prêts accordés sur fonds social.

AC 335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 41 168 883 DT au 31/12/2011 contre 35 760 597 DT au 31/12/2010, soit une augmentation 5 408 286 DT. Ce solde se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪Dépôt auprès de la TGT	3 489 717	3 416 431	73 286
▪Placements bons de trésor	37 679 166	32 344 166	5 335 000
Total	41 168 883	35 760 597	5 408 286

AC34 – Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 166 754 DT contre 112 674 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 54 079 DT.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

Le part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève à 10 567 916 DT au 31/12/2011 contre 5 400 213 DT au 31/12/2010, soit une variation positive de 5 167 702 DT.

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Provision pour primes non acquises	840 885	713 190	127 694
▪ Provision d'assurances vie (1)	3 181 851		3 181 851
▪ Provision pour sinistres vie	144 390	378 167	233 777
▪ Provision pour sinistres non vie	6 400 790	4 308 856	2 091 934
Total	10 567 916	5 400 213	5 167 702

(1) Ce montant concerne la part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie et, s'analyse comme suit :

<i>Année</i>	<i>TUNIS RE</i>	<i>HANNOVER LIFE</i>	<i>SCOR</i>	<i>AFRICA RE</i>	<i>TOTAL</i>
2006	8 972		11 215	2 243	22 430
2007	46 369		57 962	11 592	115 923
2008	87 524		109 405	21 881	218 811
2009	254 483		318 104	63 621	636 208
2010	566 079	283 039	566 079		1 415 197
2011	309 313	154 657	309 313		773 283
TOTAL	1 272 741	437 696	1 372 078	99 337	3 181 852

AC6 – Créances

AC611- Primes acquises et non émises :

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) s'élève à 974 499 DT au 31/12/2011 contre 828 477 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 146 023 DT et se détaillant comme suit :

Branches	2011	2010	Variation
▪ Groupe	860 416	738 502	121 914
▪ Vie	114 083	89 975	24 108
Total	974 499	828 477	146 022

La valeur relative à la branche groupe arrêtée au 31/12/2011 correspond au bordereau terme échu 4^{ème} trimestre.

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe

La valeur brute de cette rubrique s'élève à 29 346 439 DT au 31/12/2011 contre 21 745 256 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 7 601 183 DT et se détaille ainsi :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Primes à annuler (a)	-1 144 698	-952 518	-192 180
▪ Agences-succursales (b)	23 634 470	17 389 255	6 245 215
▪ Comptes de liaison	4 811 249	3 263 101	1 548 148
▪ Créances ind. Sub. à la sté d'assurance (c)	2 045 418	2 045 418	0
Total	29 346 439	21 745 256	7 601 183

La provision relative à l'ancienneté des créances nées d'opérations d'assurance directe s'élève à 1 922 602 DT.

(a) Primes à annuler

Le solde de ce poste s'élève à -1 144 698 DT au 31/12/2011. Ce montant est déterminé en appliquant le même taux d'annulation des primes 2010 effectué en 2011 multiplié par les émissions terme 2011.

(b) Agences- succursales

Ce poste présente un solde compensé de 23 634 470 DT au 31/12/2011. Il comprend les soldes débiteurs et créditeurs des agents et succursales. Les données extracomptables montrent un solde plus élevé que le solde comptable d'un montant de 210.570 DT.

(c) Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

Le solde de ce poste s'élève à 2 045 418 DT au 31/12/2011 et n'a pas varié par rapport à 2010. Il représente la créance de la société AMI dans le cadre de la convention IDA et hors IDA. Le règlement de cette créance est tributaire du règlement par le fonds de garantie des assurés (F.G.A) de la dette d'EL ITTIHAD envers les autres compagnies. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Compagnie	Montant
▪ STAR	931 339
▪ COMAR	227 015
▪ GAT	192 474
▪ MAE	153 238
▪ CARTE	64 663
▪ CTAMA.MGA	42 348
▪ DAHMAN.UAP	707
▪ MAGHREBIA	274 069
▪ LLOYD	149 962
▪ SALIM	9 603
Total	2 045 418

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 8 847 761 DT au 31/12/2011 contre 3 583 461 DT en 2010, soit une augmentation de 5 264 301 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ TUNIS RE	1 925 474	71 832	1 853 642
▪ AFRICA RE	361 269	61 153	300 116
▪ WAULBAUM	141 007	226 337	-85 330
▪ NASCO	290 212	160 523	129 689
▪ BEST RE	3 839 564	2 956 161	883 403
▪ MARE	291 090	80 705	210 385
▪ KOLNISCHE RUCK	4 854	4 854	0
▪ ARC	81 392	11 827	69 565
▪ ARABE RE	0	9 807	-9 807
▪ HANOVER	150 121	0	150 121
▪ SCOR	1 425 071	0	1 425 071
▪ HANNOVERLIFE	337 446	0	337 446
▪ AUTRES	262	262	0
Total	8 847 761	3 583 461	5 264 301

AC63 – Autres créances

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 3 097 204 DT au 31/12/2011 contre 2 964 970 DT en 2010, soit une augmentation de 132 234 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Personnel	370 926	265 918	105 008
▪ Débiteurs divers EL ITTIHAD	1 133 689	1 133 689	0
▪ Autres débiteurs	6 820	5 221	1 599
▪ Compte d'attente	1 585 769	1 560 142	25 627
Total	3 097 204	2 964 970	132 234

AC7 – Autres éléments d'actif**AC71 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses**

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 6 197 892 DT au 31/12/2011 contre 7 498 623 DT au 31/12/2010, soit une diminution de 1 300 731 DT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Effets et chèques en caisses	1 497 727	639 156	858 571
▪ Banques AMI	4 092 173	6 252 024	-2 159 851
▪ Banques non encore transférées au nom de AMI (a)	606 948	606 948	0
▪ CCP	1 044	495	549
Total	6 197 892	7 498 623	-1 300 731

(a) Le montant des banques non encore transférées au nom de l'AMI se détaille comme suit :

Désignation	Montant
▪ Montant des comptes bancaires transférés	1 714 159
▪ Montant réellement transféré aux comptes bancaires de l'AMI	-1 107 211
Solde non encore transférés aux comptes bancaires de l'AMI	606 948

AC72 – Charges reportées

Le solde de ce compte s'élève à 3 984 520 DT au 31/12/2011 contre 4 070 669 DT au 31/12/2010, soit une diminution de 86 150 DT.

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Le solde de cette rubrique qui s'élève à 4 140 841 DT au 31/12/2011 contre 4 646 028 DT au 31/12/2010, soit une diminution de 505 186 DT et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant
▪ Intérêts courus et non échus	4 069 853
▪ Charges payées ou comptabilisées d'avance	70 988
Total	4 140 841

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellés	01/01/2011 avant affectation	Affectations et imputations	Augmentation du fonds commun	Résultat 2011	Situation au 31/12/2011
Fonds commun	5 478 000	-	336 140	-	5 814 140
Réserves légales	0	-	-	-	0
Réserves facultatives	0	-	-	-	0
Report à nouveau	-12 050 364	11 664 152	-	-	-386 212
Résultat de l'exercice	11 664 152	-11 664 152	-	5 333 611	5 333 611
Total	5 091 788	0	336 140	5 333 611	10 761 540

Le Fonds commun est composé des parts de 20 dinars chacune.

PA1 – Autres passifs financiers

Cette rubrique totalise 3 000 000 DT au 31/12/2011. Ce montant correspond à un prêt accordé par la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) le 14/11/2011 échelonné sur 34 mois à partir du 31/01/2012 avec un taux d'intérêt annuel de 4,22%.

PA2 – Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 231 203 DT au 31/12/2011. Ce montant se détaille comme suit :

▪ Provision au titre de l'affaire en justice concernant l'Ex-directeur général de l'AMI	181 203
▪ Provision pour risques fiscal et social	50 000
	231 203

PA3 – Provisions techniques brutes

Cette rubrique totalise 209 276 903 DT au 31/12/2011 contre 201 387 049 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 7 889 854 DT détaillée comme suit :

Libellés		31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Provision pour primes non acquises	(*)	33 590 269	33 668 378	-78 109
▪ Provision mathématique vie	(a)	19 538 591	14 331 730	5 206 862
▪ Provision pour sinistres à payer vie		2 071 280	1 785 610	285 670
▪ Provision pour sinistres à payer non vie	(*)	153 966 383	151 499 597	2 466 786
▪ Autres Provisions Techniques non vie	(b)	110 379	101 734	8 645
Total		209 276 903	201 387 049	7 889 854

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société a appliqué les dispositions du décret du ministre des finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du 27 février 2001, fixant la liste, le mode du calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Autres Provisions Techniques non vie

Elles correspondent à la provision d'égalisation ajoutée conformément à la lettre du président du CGA portant modification de l'article 25 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001, Cette provision qui s'élève 110.379 DT au 31/12/2011, concerne la branche incendie et correspond à 75% du résultat technique de cette branche.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de 4 660 585 DT pour passer à 9 890 386 DT au 31/12/2011 contre 5 229 801 DT au 31/12/2010. Cette rubrique comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la mutuelle et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Dettes pour dépôt de primes	840 885	713 190	127 695
▪ Dettes pour dépôt de sinistre	9 049 501	4 516 611	4 532 890
Total	9 890 386	5 229 801	4 660 585

PA6 – Autres dettes**PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurances**

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont 458 422 DT au 31/12/2011 contre 644 456 DT au 31/12/2010, soit une diminution de 186 034 DT.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 2 461 670 DT au 31/12/2011 contre 2 074 188 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 387 482 DT. Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪ Dépôts et cautionnements reçus	57 696	45 000	12 696
▪ Etat, impôt et taxes	1 689 977	1 320 581	369 396
▪ Crédoeurs divers EL ITTIHAD	687 450	687 450	0
▪ Autres crédoeurs divers	26 547	21 157	539
Total	2 461 670	2 074 188	387 482

PA7 - Autres Passifs**PA 71 - Comptes de régularisation passif**

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 851 375 DT en 2010 à 1 033 666 DT en 2011, soit une diminution de 182 291 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
▪Provision pour congés payés	213 244	194 293	51 894
▪Charges à payer	638 131	709 905	-71 774
▪Amort. Diff / prix de remboursement	0	129 468	-129 468
Total	851 375	1 033 666	-182 291

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT**PRNV1- Primes acquises**

Les primes acquises non vie totalisent en 2011 la somme nette de réassurances de 81 906 682 DT contre 84 959 184 DT en 2010 soit une variation nette de 3 052 501 DT détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2011	Cessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010	Variations nettes
Primes émises et acceptées	84 577 040	-2 876 161	81 700 879	83 641 381	-1 940 501
Variation de la PPNA	78 109	127 694	205 803	1 317 803	-1 112 000
Total	84 655 149	2 748 467	81 906 682	84 959 184	3 052 501

PRNT3- Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 7 321 456 DT en 2010 à 4 616 152 DT en 2011 soit une variation négative de 2 705 304 DT.

CHNV1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 61 899 454 DT en 2011 contre 57 463 147 DT en 2010 soit une variation positive de 4 436 307 DT Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2011	Cessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010	Variations nettes
Sinistres payés	64 820 576	-3 295 975	61 524 601	53 286 135	-8 238 466
Var. Prov. RAR	2 466 787	-2 091 934	374 853	4 177 012	3 802 159
Total	67 287 363	-5 387 909	61 899 454	57 463 147	-4 436 307

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste Variation des autres provisions techniques est passé de -101 734 en 2010 à -8 645 DT en 2011 soit une variation positive de 93 089 DT détaillée comme suit :

Libellés	2011	2010	Variation
Var. Provisions pour égalisation	- 8 645	-101 734	93 089
Total variation	- 8 645	-101 734	93 089

CHNV3 – Participations aux bénéfiques et ristournes

Les participations aux bénéfiques et ristournes à la charge des réassureurs s'élèvent à 247 338 DT en 2011. Le montant de ces participations bénéficiaires n'a pas été déterminé au cours des exercices précédents.

Il s'analyse comme suit :

Période	AFRICA RE	TUNIS RE	BEST RE	MARE	MAPFRE	NASCO	ARC	TOTAL
2010	2 031	9 056	2 257	3 396	1 811	2 923	1 166	22 640
2009	4 139	18 973	4 613	7 115	3 795	5 775	3 024	47 434
2008	3 334	14 816	3 704	5 556	2 963	4 815	1 852	37 040
2007	6 269	27 861	6 965	10 448	5 572	9 055	3 483	69 651
2006	7 057	28 229	7 057	10 586	5 646	7 057	4 940	70 573
TOTAL	22 830	98 935	24 596	37 101	19 787	29 625	14 465	247 338

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 22 353 289 DT en 2011 contre 21 990 367 DT en 2010 soit une variation de 362 922 DT détaillée comme suit :

Libellés	2011	2010	Variation
▪ Frais d'acquisition	8 739 249	9 738 851	-999 602
▪ Variation des frais d'acquisition reportés	291 191	-194 123	485 314
▪ Frais d'administration	13 672 570	12 792 961	879 609
▪ Commissions reçues des réassureurs	- 349 721	-347 322	-2 399
Total	22 353 289	21 990 367	362 922

PRV1 - Primes

Les primes émises et acceptées de la branche vie sont passées de 5 607 851 DT nettes de réassurances en 2010 à 5 878 676 DT nettes de réassurances en 2011 soit une variation nette de 270 825 DT.

PRV2 - Produits de placements

Les produits de placements vie sont passés de 562 464 DT en 2010 à 536 930 DT en 2011 soit une variation négative de 25 534 DT.

CHV1 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent la somme nette de 938 721 DT en 2011 contre 980 662 DT en 2010 soit une variation nette de 41 941 DT détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2011	Cessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010	Variations nettes
Sinistres payés	732 757	-313 484	419 274	356 521	-62 752
Var. Prov. RAR	285 670	233 777	519 447	624 141	104 693
Total	1 018 427	-79 707	938 721	980 662	41 941

CHV2 - Variation des autres provisions techniques

Le poste Variation de la provision d'assurance vie est passé de 5 326 674 DT en 2010 à 2 025 009 DT en 2011 soit une variation de 3 301 665 DT.

CHV3 – Participations aux bénéfices et ristournes

Les participations aux bénéfices et ristournes à la charge des réassureurs s'élève à 579 364 DT en 2011. Le montant de ces participations bénéficiaires n'a pas été déterminé au cours des exercices précédents. Il s'analyse comme suit :

Période	SCOR VIE	TUNIS RE	HANNOVER LIFE	AFRICA RE	TOTAL
2010	98 043	98 043	81 024		277 111
2009	84 421	67 537		16 884	168 842
2008	28 808	23 046		5 762	57 615
2007	24 007	19 205		4 801	48 013
2006	13 891	11 113		2 778	27 783
TOTAL	249 170	218 945	81 024	30 225	579 364

CHV4 - Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation vie totalisent la somme de 1 281 410 DT en 2011 contre 1 096 311 DT en 2010 soit une variation de 185 099 DT détaillée comme suit :

Libellés	2011	2010	Variation
▪ Frais d'acquisition	1 239 738	1 084 136	155 602
▪ Variation des frais d'acquisition reportés	-205 041	0	-205 041
▪ Frais d'administration	495 896	467 511	28 385
▪ Commissions reçues des réassureurs	-249 183	-455 336	206 153
Total	1 281 410	1 096 311	185 099

CHV9 - Charges de placements

Les charges de placements sont passées de 46 301 DT en 2010 à 69 949 DT en 2011 soit une variation de 23 648 DT.

RTNV - Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 12 728 991 DT en 2010 à 2 508 784 DT en 2011 soit une variation négative de 10 220 207 DT.

RTV - Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie est passé de -1 279 634 DT en 2010 à 2 679 880 DT en 2011 soit une variation de 3 959 513 DT.

PRNT1 - Produits des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 8 207 613 DT en 2010 à 5 468 305 DT en 2011 soit une variation négative de 2 739 308 DT.

CHNT1 - Charges des placements :

Les charges des placements sont de 712 381 DT en 2011 contre 675 633 DT en 2010 soit une variation de 36 748 DT.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

Le détail de l'état des flux de trésorerie au titre de l'exercice 2011 se présente comme suit :

Libellés	2011
- Trésorerie au début de l'exercice	7 498 623
- Trésorerie affectée aux activités d'exploitation	-1 525 726
- Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-3 267 036
- Trésorerie provenant des activités de financement	3 336 140
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 042 001

VII - EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'AMI n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

VIII- Notes complémentaires

- Annexe 8 : Mouvements ayant affectés les éléments d'actif
- Annexe 9 : Etat récapitulatif des placements
- Annexe 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer
- Annexe 11 : Ventilation des charges et des produits des placements
- Annexe 12 : Résultat technique par catégorie d'assurance- Vie
- Annexe 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance- Non Vie

MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	825 256	36 721	0	861 977	673 090		106 691				779 781		82 196
Fonds commercial	164 386	6 496	0	170 882	14 115		4 553				18 668		152 213
Total actifs incorporels	989 642	43 217	0	1 032 859	687 205	0	111 244	0	0	0	798 449	0	234 410
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	1 785 031	406 210		2 191 241	775 378		238 726				1 014 104		1 177 137
Autres installations, outillage et mobilier	786 831	44 163		830 994	310 950		81 291				392 241		438 753
Total actifs corporels d'exploitation	2 571 862	450 373	0	3 022 235	1 086 328	0	320 017	0	0	0	1 406 345	0	1 615 890
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	8 823 682	4 313 879		13 137 561	318 095		43 871				361 966		12 775 595
Terrains et constructions d'exploitaon et hors exploitation	401 230			401 230	25 871		5 687				31 558		369 672
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	9 715 558	952 230		10 667 788		1 598 221		252 241		148 136		1 702 326	8 965 462
Obligations et autres titres à revenus fixe	110 825 425	-5 247 777		105 577 648									105 577 648
Autres prêts	644 429	334 177		978 606									978 606
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	35 760 597	5 408 291		41 168 888									41 168 888
													0
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	112 674	54 080		166 754		0						0	166 754
Total placements	166 283 595	5 814 880	0	172 098 475	343 966	1 598 221	49 558	252 241	0	148 136	393 524	1 702 326	170 002 624
Total Général	169 845 099	6 308 470	0	176 153 569	2 117 499	1 598 221	480 819	252 241	0	148 136	2 598 318	1 702 326	171 852 924

ANNEXE 9

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

Désignation	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	13 538 791	13 145 267		393 524
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	10 667 788	8 965 462		1 702 326
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe	6 664 605	6 664 605		0
Autres parts d'OPVCM	8 000 000	8 000 000		0
Obligations et autres titres à revenus fixe	128 592 209	128 592 209		0
Prêts hypothécaires	0	0		0
Autres prêts et effets assimilés	978 606	978 606		0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	166 754	166 754		0
Autres dépôts	3 489 717	3 489 717		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
Total placements	172 098 470	170 002 620	0	2 095 850
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	172 098 470	170 002 620	0	2 095 850
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	18 940 368	18 784 477		155 891
TOTAL	172 098 470	170 002 620	0	2 095 850

ANNEXE 10

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
<i>Inventaire 2008</i>					
Réglements cumulés	18 776 471	14 764 414	4 937 779		
Provisions pour sinistres	20 218 549	35 706 990	55 883 009		
Total charges des sinistres	38 995 020	50 471 404	60 820 788		
Primes acquises	60 480 178	66 172 839	76 275 813		
% sinistres / primes acquises	64,48%	76,27%	79,74%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
<i>Inventaire 2009</i>					
Réglements cumulés	25 816 742	22 443 914	17 402 448	4 946 643	
Provisions pour sinistres	9 186 065	21 294 043	40 249 906	64 331 711	
Total charges des sinistres	35 002 807	43 737 957	57 652 354	69 278 354	
Primes acquises	60 480 178	66 172 839	76 275 813	85 913 779	
% sinistres / primes acquises	57,87%	66,10%	75,58%	80,64%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
<i>Inventaire 2010</i>					
Réglements cumulés	29 558 199	30 591 193	32 610 688	21 677 489	7 497 023
Provisions pour sinistres	5 315 982	8 881 187	26 144 880	45 932 927	60 676 636
Total charges des sinistres	34 874 181	39 472 380	58 755 568	67 610 416	68 173 659
Primes acquises	60 480 178	66 172 839	76 275 813	85 913 779	86 821 207
% sinistres / primes acquises	57,66%	59,65%	77,03%	78,70%	78,52%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
<i>Inventaire 2011</i>					
Réglements cumulés	34 423 819	42 296 498	43 432 043	26 062 203	9 027 975
Provisions pour sinistres	4 542 553	11 514 775	23 487 008	42 749 219	68 186 151
Total charges des sinistres	38 966 372	53 811 273	66 919 051	68 811 422	77 214 126
Primes acquises	60 480 178	66 172 839	76 275 813	85 913 779	84 655 149
% sinistres / primes acquises	64,43%	81,32%	87,73%	80,09%	91,21%

ANNEXE 11

VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus Frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		17 500	17 500
Revenu des participations		1 256 618	1 256 618
Revenu des autres placements		6 166 212	6 166 212
Autres revenus financiers			0
Total produits des placements	0	7 440 330	7 440 330
Intérêts		266 499	266 499
Frais externes		0	0
Autres frais		1 950 925	1 950 925
Total charges des placements	0	2 217 424	2 217 424

		ANNEXE 12
<u>RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE VIE</u>		
LIBELLES	TEMPORAIRES DECES	TOTAL
Primes	6 686 216	6 686 216
Charges de prestations	-732 757	-732 757
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-5 492 531	-5 492 531
Solde de souscription	460 928	460 928
Frais d'acquisition	-1 034 699	-1 034 699
Autres charges de gestion nettes	-495 896	-495 896
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 530 595	-1 530 595
Produits nets de placements	466 981	466 981
Solde financier	466 981	466 981
Primes cédées et/ou retrocédées	-807 539	-807 539
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	313 484	313 484
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	2 948 074	2 948 074
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	579 364	579 364
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	249 183	249 183
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	3 282 566	3 282 566
Résultat technique	2 679 880	2 679 880
<u>Informations complémentaires</u>		
Montant des rachats		
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	21 609 871	21 609 871
Provisions techniques brutes à l'ouverture	16 090 590	16 090 590
A déduire		
Provisions devenues exigibles		

ANNEXE 13

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE NON VIE

LIBELLES	INCENDIE	TRANSPORT	MALADIE	RISQ.DIVERS	RISQ.SPX	AUTOMOBILE	TOTAL
Primes acquises	763 444	1 245 211	5 686 850	2 323 898	600 015	74 035 732	84 655 150
Primes émises	765 848	981 275	5 686 850	2 020 278	555 860	74 566 929	84 577 041
Variation des primes non acquises	-2 403	263 936		303 620	44 154	-531 197	78 110
Charges de prestations	-2 613 619	-116 438	-3 994 736	-548 246	-203 040	-59 819 929	-67 296 007
Prestations et frais payés	-591 027	-141 304	-3 963 288	-172 103	-6 415	-59 946 438	-64 820 576
Charges des provisions pour prestation et diverses	-2 022 591	24 867	-31 448	-376 143	-196 625	126 509	-2 475 431
Solde de souscription	-1 850 174	1 128 773	1 692 114	1 775 652	396 975	14 215 803	17 359 143
Frais d'acquisition	-178 909	-291 599	-79 971	-422 488	-148 378	-7 909 095	-9 030 440
Autres charges de gestion nettes	-141 685	-212 527	-1 204 320	-325 875	-28 337	-11 759 827	-13 672 571
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-320 593	-504 126	-1 284 291	-748 363	-176 715	-19 668 922	-22 703 010
Produits nets de placements	45 980	18 246	16 751	39 456	16 798	4 478 919	4 616 151
Participations aux résultats	0	0	0	0	0	0	0
Solde financier	45 980	18 246	16 751	39 456	16 798	4 478 919	4 616 151
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-438 706	-211 285	0	-495 057	-499 609	-1 231 504	-2 876 161
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	509 740	92 622	0	96 209	0	2 597 404	3 295 975
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	1 842 510	-11 304	0	247 724	304 866	-164 168	2 219 628
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	106 576	140 762					
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	153 028	50 231		84 424	62 038		349 721
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 173 149	61 026	0	-66 700	-132 705	1 201 731	3 236 501
Résultat technique	48 362	703 919	424 574	1 000 044	104 353	227 532	2 508 784
Informations complémentaires							
Provisions pour primes non acquises clôture	347 324	332 382	0	594 889	329 590	31 986 084	33 590 269
Provisions pour primes non acquises ouverture	344 921	596 318	0	898 509	261 070	31 454 886	33 555 704
Provisions pour sinistres à payer à la clôture							0
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	503 217	284 708	1 017 345	301 387	228 194	149 164 747	151 499 597
Autres provisions techniques clôture	2 517 163	259 841	1 048 793	677 530	424 819	149 038 238	153 966 384
Autres provisions techniques ouverture							0

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2011

Messieurs,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'ASSURANCE MUTUELLE EL ITTIHAD «AMI» arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 236.931.499 dinars et un résultat bénéficiaire de 5.333.611 dinars, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Mutuelle. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5- Les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2011 ont été établis et présentés selon les méthodes et principes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes relatives au secteur d'assurances et de réassurances.

6- Nos travaux d'audit de l'exercice 2011 nous ont permis de dégager les points suivants ayant pour origine les exercices précédents :

a- La justification des comptes agences et succursales qui totalisent 23.634 mDT n'est pas encore établie à la date de notre intervention. Certaines différences ont été relevées entre les données comptables et celles extracomptables (note AC612).

b- Les avoirs en banques, CCP et caisses, figurant à l'actif, comprennent un montant égal à 607 mDT correspondant au solde des comptes bancaires transférés par la coopérative EL ITTIHAD. La réalité de ce solde n'a pas été établie (note AC71).

c- La rubrique créances nées d'opérations d'assurance directe comprend un montant de 2.045 mDT correspondant aux créances transférées par EL ITTIHAD sur les autres compagnies dans le cadre des conventions IDA et Hors IDA. Le règlement de ces créances est tributaire du règlement par le fonds de garantie des assurés de la dette de l'ITTIHAD envers les autres compagnies (note AC612).

d- Les comptes « débiteurs et créditeurs divers » font état d'une créance ancienne non provisionnée envers EL ITTIHAD pour un solde total net de 446 mDT (notes AC63/PA63).

Opinion sur les états financiers

7- A notre avis, sous réserve de l'impact des situations indiquées dans le paragraphe 6 ci-dessus, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'ASSURANCE MUTUELLE EL ITTIHAD « AMI » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

8- Sans remettre en cause notre avis précité, nous vous informons qu'à la suite d'investigations particulières accomplies par la Mutuelle, il appert que, dans la branche vie relative aux crédits commerciaux individuels, les réassureurs assument une part dans les provisions mathématiques vie. Egalement, les traités de réassurance vie et non vie prévoient la participation des réassureurs aux bénéfices et ristournes (les notes aux états financiers n° AC5, CHNV3 et CHV3).

Compte tenu de ces informations complémentaires, il a été constaté en 2011 des produits cumulés ainsi ventilés :

- la part des réassureurs dans les provisions mathématique vie pour un montant total de 3.182 mDT.
- la participation aux bénéfices et ristournes à la charge des réassureurs (vie et non vie) pour un montant global de 827 mDT.

Vérifications spécifiques

9- Nous avons examiné le rapport annuel du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale des adhérents. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations d'ordre comptable contenues dans ce rapport.

10- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables font l'objet d'un rapport distinct « lettre de direction ».

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 11 Juin 2012

■ Cabinet FMBZ-KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

■ Cabinet UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES

Rapport spécial - Exercice 2011

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2011

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2011 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2011

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations en cours en 2011 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Directeur Général est fixée par le contrat de travail conclu le 23/04/2007, les décisions du Président du conseil d'administration du 12 septembre 2007 et du 16 février 2008 et la décision du conseil d'administration du 03 mai 2010. Cette rémunération englobe des indemnités brutes annuelles de 60 641 DT, une voiture de fonction et la prise en charge des frais de Téléphone

Une prime de bilan a été accordée en 2011 au directeur général suivant la décision du président du conseil d'administration en date du 03/06/2011.

En somme, le montant des rémunérations et indemnités servies au directeur général s'élève à un brut annuel en 2011 de 107.911 DT.

2. Les membres du conseil d'administration sont remboursés des frais qu'ils sont amenés à engager dans l'intérêt de la société et ce dans la limite fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/12/2006 qui est de 200 DT par personne et par séance du conseil.

Les membres du comité permanent d'audit perçoivent chacun une indemnité annuelle de 1 000 DT payable en quatre parts égales.

La charge constatée par la mutuelle en 2011 au titre des frais payés aux membres du conseil d'administration et du comité permanent d'audit s'élève à 12.800 DT. .

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 11 Juin 2012

■ Cabinet FMBZ-KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

■ Cabinet UNION AUDIT TUNISIE
Abdellatif ABBES

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »**

Siège social : 5, Rue 8063 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'Equipelement - STEQ- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 non examinés par les commissaires aux comptes Mr. Hichem KACEM et Mr WALID Ben Ayed qui ont manifesté l'impossibilité d'exprimer une opinion.

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	541 635	596 708
moins : amortissements		-199 734	-191 871
		341 901	404 837
Ecart d'acquisition	1.2	2 198 312	2 729 356
moins: amortissements		-930 724	-655 554
		1 267 588	2 073 802
Immobilisations corporelles	1.3	27 330 956	24 234 733
moins : amortissements/prov		-6 268 426	-4 400 761
		21 062 530	19 833 972
Titres mises en équivalences	1.4	948 464	0
Immobilisations financières	1.5	13 925 485	15 295 880
moins : provisions		-782 678	-1 232 642
		13 142 807	14 063 238
Total des actifs immobilisés		36 763 290	36 375 850
Autres actifs non courants	1.6	998 393	368 385
Total des actifs non courants		37 761 683	36 744 234
ACTIFS COURANTS			
Stocks	2.1	20 551 720	21 335 150
moins: provisions sur stocks		-2 579 037	-2 117 592
		17 972 683	19 217 558
Clients et comptes rattachés	2.2	19 138 171	16 028 721
moins: provisions		-3 422 158	-2 823 740
		15 716 013	13 204 981
Autres actifs courants	2.3	8 191 636	5 467 661
Provision sur AAC		-899 157	-701 603
		7 292 479	4 766 058
Placements et autres actifs financiers	2.4	5 471 952	7 071 188
Provision		-6 225	-156 225
		5 465 727	6 914 963
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	2 468 100	1 141 520
Total des actifs courants		48 915 002	45 245 080
TOTAL DES ACTIFS		86 676 685	81 989 314

L'examen par les services du CMF de l'avis des commissaires aux comptes annexé aux états financiers consolidés du groupe STEQ arrêtés au 31/12/2011, fait ressortir l'absence de la matérialisation d'une opinion claire sur les états financiers due à l'impossibilité d'expression d'opinion. Cette situation revient selon les commissaires aux comptes notamment à l'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation en raison de la non disponibilité d'information financière et la prise en compte d'états financiers non audités pour d'autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation.

Le CMF rappelle que cette situation, outre le fait qu'elle est contraire aux dispositions des articles 471 et 269 du Code des Sociétés Commerciales et de la NC35 relative aux états financiers consolidés, est de nature à fausser la mesure de performance du groupe, à affecter la qualité de l'information financière et la prise de décisions de ses utilisateurs.

Lesdits états financiers n'ayant pas fait l'objet de d'opinion ne peuvent pas, par conséquent, être soumis à l'AGO pour approbation.

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3.1	7 000 000	7 000 000
Réserves consolidées	3.2	11 889 161	9 262 642
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		18 889 161	16 262 642
Résultat consolidés	3.3	-793 614	2 813 351
Total des capitaux propres du groupe avant affectation		18 095 547	19 075 994
Intérêt des minoritaires	3.4	2 131 320	2 461 106
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	4.1	24 985 018	25 107 087
Autres passifs non courants	4.2	10 543	46 898
Provisions	4.3	1 067 532	399 576
Total des passifs non courants		26 063 093	25 553 561
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	11 299 182	11 204 608
Autres passifs courants	5.2	6 386 197	6 376 496
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	22 701 346	17 317 550
Total des passifs courants		40 386 725	34 898 654
Total des passifs		66 449 818	60 452 215
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		86 676 685	81 989 314

Etat de résultat consolidé
Arrêté au 31-12-2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Revenus	6.1	77 529 789	87 463 667
Coût des ventes	6.2	60 984 598	67 741 502
Marge brute		16 545 191	19 722 165
Autres produits d'exploitation		141 948	12 415
Frais de distribution	6.2	4 219 022	4 264 339
Frais d'administration	6.2	7 241 581	7 636 156
Autres charges d'exploitation	6.2	5 022 234	2 653 072
RESULTAT D'EXPLOITATION		204 302	5 181 013
Charges/ Produits financières nettes	6.3	-2 374 940	-3 032 138
Produits des placements		201 443	166 610
Autres gains ordinaires	6.4	2 428 801	1 868 381
Autres pertes ordinaires		-372 554	-36 007
Part du groupe dans les titres mise en équivalence	6.5	-578 571	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-491 519	4 147 859
Impôts sur les bénéfices		440 386	1 032 121
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		-931 905	3 115 738
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-931 905	3 115 738
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		0	0
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		-931 905	3 115 738
Résultat du Groupe		-793 614	2 813 351
Résultat Hors Groupe		-138 291	302 387

Etat de flux de trésorerie consolidé
Arrêté au 31-12-2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>Opérations entraînant un flux d'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients		91 313 316	102 704 673
Sommes versées aux fournisseurs		-61 608 619	-73 851 650
Sommes versées au personnel		-6 168 537	-5 147 224
Commission & Intérêts payés		-3 183 772	-3 103 376
Paiement à l'Etat		-15 646 975	-16 659 940
Autres Encaissements		909 362	1 752 605
Autres Décaissements		-776 663	-1 736 083
Total flux provenant des activités d'exploitation	7.1	4 838 112	3 959 005
<u>Opérations entraînant un flux d'investissement</u>			
Décaissements pour acquisitions d'immob corp et incorp		-2 758 017	-5 567 925
Décaissements pour acquisitions d'immob financières		-3 556 219	-14 329 701
Encaissements provenant de la cession d'immob corp		147 392	94 390
Encaissements provenant de la cession d'immob financière		1 167 670	3 687 729
Dividendes encaissés		101 482	0
Autres décaissements		-100 000	
Total flux affectées aux activités d'investissement	7.2	-4 997 692	-16 115 507
<u>Opérations entraînant un flux de financement</u>			
Dividendes et autres distributions		-747 655	-767 286
Encaissements provenant d'emprunts		31 038 371	56 973 164
Remboursement d'emprunts		-30 879 029	-47 190 519
Encaissements suite à l'émission d'actions		59 608	1 120 569
Autres encaissements		1 648	23 200
Autres décaissements		-545 962	-400
Total flux affectées aux activités de financement	7.3	-1 073 019	10 158 728
Incidence des variations des taux de change		-1 130	0
Variation de trésorerie		-1 233 729	-1 997 774
Variation de trésorerie due au changement du périmètre		1 018 757	-172 313
Trésorerie au début de l'exercice		-3 140 558	-970 471
Trésorerie à la fin de l'exercice		-3 355 530	-3 140 558

1-PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT "STEQ"

Le groupe de la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" représente le pôle commercial de "AREM GROUP". Il est constitué principalement par les filiales exerçant dans le secteur de commerce et de la distribution.

2-REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés ainsi qu'aux normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des figurants, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La "STEQ" est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des figurants à l'actif du bilan de la "STEQ" et de ses filiales par la quote- part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

- Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.
- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupes et les plus ou moins values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe.
- Les dividendes servis au cours de l'exercice 2011 ainsi que ceux des exercices antérieurs sont neutralisés en totalité.

4.2- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

* L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

* LE GOOD WILL

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.3- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31/12/2011.
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.4- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la STEQ et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.5- RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.6- DATE DE CLOTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

5- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 et de la norme NCT 35 § 38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ", se présentent comme suit :

SOCIETES	% DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		% D'INTERET		METHODE DE CONSOLIDATION	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
STEQ	100,00%	100,00%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	98,32%	97,18%	IG	IG
PALMA	21,48%	N/A	Influence notable	N/A	20,36%	N/A	ME	N/A
EXPRESS ASCENSEUR	99,33%	99,28%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	92,99%	85,73%	IG	IG
KOKET	81,96%	81,96%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	79,94%	78,17%	IG	IG
EXPRESS INTERNATIONALE	80,00%	80,00%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	76,65%	73,29%	IG	IG
PIMA	95,22%	88,85%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	93,61%	86,35%	IG	IG
TUBTEC	87,01%	87,01%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	81,08%	74,76%	IG	IG
BATIMA	100,00%	100,00%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	93,30%	86,04%	IG	IG
MAISON TEMMIMI	81,74%	81,74%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	80,37%	79,44%	IG	IG
PATRIMOINE	77,98%	99,77%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	76,66%	96,96%	IG	IG
BAYA DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	95,05%	90,91%	IG	IG
EXPERT OTO	98,75%	98,75%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	97,09%	95,96%	IG	IG
BAGNOLE	50,00%	50,00%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	48,54%	47,98%	IG	IG
BAYA COMPANY	95,83%	95,83%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	89,51%	82,54%	IG	IG
CLIM	62,50%	N/A	contrôle exclusif	N/A	58,94%	N/A	IG	N/A
TANIT ALGER	88,78%	N/A	contrôle exclusif	N/A	82,80%	N/A	IG	N/A

En revanche, les participations supérieures à 20 % non incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

SOCIETES	% DE CONTROLE	MOTIF
WIFEK AFRIQUE DES TRAVAUX (FILIALE LIBYENNE)	60,00%	(1)
JNAYNAT EL MANAR	25,00%	(2)
SHAMSY	64,81%	(2)

GRANADA	28,21%	(2)
MERIDIANA	34,92%	(2)

(1) Société soumise à des restrictions fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à l'investisseur.

(2) Les sociétés JNAYNAT EL MANAR, MERIDIANA, SHAMSY et GRANADA ont été exclues du périmètre de consolidation pour indisponibilité de documents comptables dans les délais opportuns.

6- INFORMATIONS SUR LES SOCIETES DU PERIMETRE

Les capitaux propres avant consolidation des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ", se présentent ainsi:

DESIGNATION	31/12/2011			31/12/2010		
	RESULTAT	CAPITAL	RESERVE	RESULTAT	CAPITAL	RESERVE
STEQ - SOCIETE MERE	64 751	7 000 000	7 678 999	1 002 722	7 000 000	7 259 554
PIMA	169 381	2 200 000	3 702 471	563 780	2 200 000	3 428 691
EXPRESS ASCENSEUR	-1 033 423	1 620 000	4 204 672	1 165 763	1 500 000	3 458 908
KOKET	-610 500	3 300 000	-666 712	-215 320	3 300 000	-152 896
EXPRESS INTERNATIONAL	28 086	150 000	-12 011	-12 011	150 000	0
MAISON TMIMI	-350	210 000	-323 499	-350	210 000	-323 149
BATIMA	32 390	100 000	8 859	10 583	100 000	-1 724
TUBTEC	-85 703	770 000	0	0	770 000	0
BAYA COMPANY	-286 469	600 000	-1 149 123	-630 554	600 000	-518 569
BAYA DISTRIBUTION	36 208	100 000	-126 727	-126 727	100 000	0
EXPERT OTO	274 732	800 000	43 168	43 168	800 000	0
BAGNOLE	920	10 000	0	0	10 000	0
PATRIMOINE	0	2 210 000	0	0	2 210 000	0
TANIT ALGER	21 161	450 507	2 105 514	286 709	450 507	1 822 820
CLIM	0	10 000	0	0	0	0
PALMA	-2 026 700	7 300 000	-2 772 886	-1 282 224	7 300 000	-1 460 502
TOTAL	-3 415 352	26 830 507	12 692 725	805 539	26 700 507	13 513 133

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2011, les actifs non courants consolidés s'élevant à 37 761 683 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT			
		V. BRUTE	AMORTS.	PROVISION	V. NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	541 635	-189 734	-10 000	341 901
ECARTS D'ACQUISITION	1.2	2 198 312	-930 724		1 267 588
		27 330	-		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.3	956	6 268 426		21 062 530
TITRES MISES EN EQUIVALENCES	1.4	948 464			948 464
		13 925			13 142
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1.5	485	-782 678		807
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.6	998 393			998 393
TOTAL		46 049 845	-8 278 162	-10 000	37 761 683

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur nette des immobilisations incorporelles consolidées totalisant 341 901 DT au 31/12/2011, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	V. BRUTE	AMORT/PROV	V. NETTE
FC / LOCAL AVENUE DE LA REPUBLIQUE (PIMA)	264 000		264 000
FC / LOCAL SFAX (ROUTE DE GABES) (PIMA)	72 500		72 500
AUTRES FC (STEQ)	10 000	10 000	0
TOTAL FONDS DE COMMERCE	346 500	10 000	336 500
LOGICIELS	71 354	66 114	5 240
DEPOT ET MARQUES	123 781	123 620	161
TOTAL	541 635	199 734	341 901

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent en net 1 267 588 DT. Ils se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	DATE DE PRISE DE CONTROLE	VALEUR BRUTE 31/12/2010	STE ENTREE/SORTIE EN/DU PERIMETRE 2011	AMORTISSEMENT GW NEGATIF	VALEUR BRUTE 31/12/2011	TAUX	CUMUL AMORT 31/12/2011	DOTATION/REPRISE 2011	CUMUL AMORT 31/12/2011	V.C.NETTE 31/12/2011
PIMA	26/12/2003 & 01/07/2005 & 19/04/2009	1 271 899	148 046	-	1 419 945	5%	412 552	70 997	483 549	936 396
EXPRESS-ASCENSEUR	26-DEC-03	531 176	-	-	531 176	5%	185 912	26 559	212 471	318 705
KOKET	28-SEPT-09	139 337	-	-	139 337	5%	12 183	6 967	19 150	120 187
STEQ	30-NOV-09	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TANIT ALGER	2009	-	-1 224 559	434 268	-790 291	-	-	-	-	-790 291
SHAMSY①	04-NOV-09	-111 201	111 201	-	-	5%	-	-	-	-
BAYA COMPANY	FEV 2010	898 145	-	-	898 145	20%	44 907	170 647	215 554	682 591
TOTAL		2 729 356	-965 312	434 268	2 198 312	-	655 554	275 170	930 724	1 267 588

Les écarts d'acquisition positifs ont été amortis linéairement sur une période de 20 ans. Toutefois, l'écart d'acquisition relatif à la société BAYA COMPANY a été amorti sur une période de 5 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs ont été amortis sur la durée d'utilité moyenne restante des actifs non monétaires acquis, à la date d'acquisition.

Par ailleurs, les différences sur acquisition des titres "MAISON TMIMI" par la "STEQ" ont été constatées en écart d'évaluation affecté au coût du terrain pour un montant de 1 770 407 DT.

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 21 062 530 DT au 31/12/2011, se ventile comme suit :

En DT

DESIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2010	AJUST. SOLDE DE DEPART	STE ENTREE/SO RTIE EN / DU PERIMETRE	ACQUISITI 2011	CESSIONS 2011	RECL.	ECR. DE CONSO	VALEUR BRUTE 31/12/2011	TAUX D'AMO	CUMUL AMORT 31/12/2010	AJUST. SOLDE DE DEPART	RECL.	STE ENTREE/SO RTIE EN / DU PERIMETRE	DOT° 2011	CESSIONS 2011	ECR. DE CONSO	CUMUL AMORT 31/12/2011	V.C. NETTE 31/12/2011
TERRAIN	7 758 510							7 758 510	0%	0							0	7 758 510
CONSTRUCTIONS	1 939 927	931 009		154 712		5 167 583		8 193 231	5%	834 562				367 381		-6 620	1 195 323	6 997 908
MAT DE TRANSPORT	1 507 661	-4 777	-34 694	211 140	-293 093	676 268	-3 000	2 059 505	20%	612 311	3 690	493 324	-7 428	424 450	-291 953	-5096	1 229 298	830 207
MMB	327 941	1 379	-27 297	76 074	-8 265	34 933	-77	404 688	10%	233 406	1 712		-8 669	58 086	-8 230		276 305	128 383
MAT INFORMATIQUE	475 554	2 400		133 718	-51 486	159 652		719 838	33%	357 430	3 129			139 242	-48 980		450 821	269 017
MATERIEL & OUTILLAGES	1 962 389	4 490	-194 578	138 015	-23 995	-6 853	-1 050	1 878 418	15%	234 955	50 791	-6 853	-3 994	146 764	-5 899	-645	415 119	1 463 299
AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS	1 628 992	6 835	-2 994	562 136		258 037	208	2 453 214	10%	1 241 225	6 698	6 853	-99	165 086			1 419 763	1 033 451
IMMOBILISATIONS PRISES EN LEASING	1 729 365		-220 145	411 867	-106 128	-676 268	538 324	1 677 015	linéaire sur la durée du contrat	886 872	27 453	-493 324	-49 309	216 933	-65 710	538 324	1 061 239	615 776
IMMOBILISATIONS ENCOURS	6 904 394	-649 580	-75 960	1 601 235		-5 728 810	-125 832	1 925 447	0%	0							0	1 925 447
AUTRES IMMOBILISATIONS			255 660	5 430				261 090					197 239	23 319			220 558	40 532
TOTAL	24 234 733	291 756	-300 008	3 294 327	-482 967	-115 458	408 573	27 330 956		4 400 761	93 473	0	127 740	1 541 261	-420 772	525 963	6 268 426	21 062 530

1.4- TITRES MISES EN EQUIVALENCES (SOCIETE PALMA)

Au 31 décembre 2011, cette rubrique totalisant 948 464 DT, se détaille ainsi :

DESIGNATION	MONTANT
SITUATION NETTE AVANT RESULTAT	4 527 114
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 026 700
SITUATION NETTE APRES RESULTAT DE LA SOCIETE PALMA	2 500 414
% D'INTERET	20,36%
PARTICIPATION MISES EN EQUIVALENCE PALMA	509 098
Good Will	829 622
AMORTISSEMENT CUMULEE GOOD WILL	-390 256
TITRES MISES EN EQUIVALENCES PALMA	948 464

Le groupe STEQ exerce une influence notable sur la société PALMA, de ce fait, la méthode de mise en équivalence a été appliquée.

L'écart d'acquisition du groupe STEQ sur la société PALMA s'élève à 829 622 DT. Cette écart d'acquisition été amortie sur 5 ans. Au 31/12/2011, l'amortissement cumulé s'élève à 390 256 DT.

1.5- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant 13 142 807 DT au 31 décembre 2011, se détaille ainsi :

En DT

SOCIETE EMETTRICE	SITUATION 31/12/2010			SOCIETE ENTREE EN PERIMETRE		SOCIETE SORTIE DU PERIMETRE		ACQUISITION 2011		CESSION 2011		SITUATION 31/12/2011		
	ACTIONS	VALEUR	PROVISION	ACTIONS	VALEUR	ACTIONS	VALEUR	ACTIONS	VALEUR	ACTIONS	VALEUR	ACTIONS	VALEUR	PROVISION
TANIT-ALGER	21 548	728 190	0	- 21 548	-728 190							-	-	-
SHAMSY	-	-	-			34 995	200 000	3 889	38 890			38 884	238 890	238 890
CASA-TANIT	5	493	493									5	493	493
SITEL	3 730	106 600	106 600							-3 730	-106 600	-	-	-
DAR EDDOHN	500	50 000	50 000									500	50 000	50 000
BTS	800	8 000	0									800	8 000	0
JNAYNET MONFLEURY	25 000	343 750	183 875									25 000	343 750	101 408
JNAYNET EL MANAR	150 215	8 000 000	0					-	-			150 215	8 000 000	0
TOUTALU	1	10	0							-1	-10	0	0	0
MERIDIANA	164 917	3 610 758	0					15 050	317 555			179 967	3 928 313	0
WELCOME	14 300	92 000	63 220							-14 300	-92 000	0	0	0
ALWIFEK ALIFRIQUE	1 800	195 804	0									1 800	195 804	195 804
JAEGER	28 000	280 000	63 899									28 000	280 000	58 748
JNAYNA	2 625	262 500	0									2 625	262 500	0
ENERGIE RENOUVELABLE	-	12 500	0			-10	-12 500	-	-			-	-	-
JAWAHER CITY	500	5 000	0					-	-			500	5 000	5 000
STHS	-	-	-					1 800	180 000			1 800	180 000	-
PALMA	97 719	1 111 505	632 518	-97 719	-1 111 505									-
NAKCHA	2 000	20 000	0									2 000	20 000	0
ST1: TITRES DE PARTICIPATION	513 660	14 827 110	1 100 605	-119 267	-1 839 695	34 985	187 500	20 739	536 445	-95 740	- 198 610	432 096	13 512 750	650 343
CREANCE RATTACHES A DES PARTICIPATIONS		11 791	0										12 735	0
PRETS AU PERSONNEL		62 953	1 200										201 305	1 100
CAUTIONNEMENTS		394 026	130 837										198 695	131 235
ST2: AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		468 770	132 037										412 735	132 335
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		15 295 880	1 232 642										13 925 485	782 678

1.6- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalisant 998 393 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre 368 385 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT			
DESIGNATIONS	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
FRAIS PRELIMINAIRES	780 968	159 864	621 104
ACTIF D'IMPOT DIFFERE	217 425	208 521	8 904
TOTAL	998 393	368 385	630 008

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 48 915 002 DT au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	V. BRUTE	PROVISION	V. NETTE
- STOCKS	2.1	20 551 720	-2 579 037	17 972 683
- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.2	19 138 171	-3 422 158	15 716 013
- AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	8 191 636	-899 157	7 292 479
- PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	5 471 952	-6 225	5 465 727
- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	2.5	2 468 100		2 468 100
TOTAL		55 821 579	-6 906 577	48 915 002

2.1- STOCKS

Les valeurs nettes des stocks consolidés totalisent 17 972 683 DT au 31/12/2011. Elles se ventilent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
STOCKS DE MARCHANDISES & TERRAIN	19 827 611	20 808 907	-981 296
STOCKS TRAVAUX EN COURS	724 109	526 243	197 866
PROVISION SUR STOCKS DE MARCHANDISES	-2 579 037	-2 117 592	-461 445
TOTAL	17 972 683	19 217 558	-1 244 875

Conformément à l'article 201 du code des sociétés commerciales relatif à l'établissement des états financiers, les sociétés consolidées ont procédé à l'inventaire physique des stocks à la date de clôture de l'exercice à savoir 31/12/2011.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce poste a atteint un montant net de 15 716 013 DT au 31 décembre 2011. Il se détaille comme suit :

En DT			
DESIGNATIONS	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	12 706 737	10 737 073	1 969 664
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	1 335 891	1 328 771	7 120
CLIENTS, CHEQUES A ENCAISSER	2 572 229	2 277 147	295 082
CLIENTS DOUTEUX	2 523 314	1 685 730	837 584
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	-3 422 158	-2 823 740	-598 418
TOTAL	15 716 013	13 204 981	2 511 032

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets de provisions s'élèvent à 7 292 479 DT au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
ETAT, IMPOTS ET TAXES	3 780 724	2 617 872	1 162 852
AVANCES ET ACOMPTE AU PERSONNEL	105 580	165 866	-60 286
DEBITEURS DIVERS ❶	1 643 373	280 452	1 362 921
AVANCES FOURNISSEURS	1 347 760	1 564 157	-216 397
COMPTE D'ATTENTE	474 875	12 406	462 469
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	241 292	320 918	-79 626
PRODUITS A RECEVOIR	598 032	505 990	92 042
PROVISIONS	-899 157	-701 603	-197 554
TOTAL	7 292 479	4 766 058	2 526 421

❶ Ce montant s'analyse ainsi :

Désignation	Montant
TROIS	360 000
MY CAR	316 203

NAKCHA	228 356
ALL PIPE	170 100
PRIX FOLIE	156 015
GRANADA	62 508
CONSULT	57 639
MERIDIANA	55 407
DIVERS	237 145
Total	1 643 373

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

À la date de clôture, ce compte totalisant 5 465 727 DT se compose des rubriques suivantes :

En DT

SOCIETE EMETTRICE	SITUATION AU 31/12/2011		
	VALEUR	PROVISIONS	V. NETTE
TITRES GRANADA ❶	4 701 321	0	4 701 321
TITRES SICAV	117 907	0	117 907
TITRES TUNISIE PLACEMENT	6 225	-6 225	0
PLACEMENTS COURANTS	145 959		145 959
PLACEMENTS AUPRES DES SOCIETES DU GROUPE ❷	500 540	0	500 540
TOTAL	5 471 952	-6 225	5 465 727

❶ Ces placements ont été présentés dans les états financiers individuels parmi les immobilisations financières. Leur reclassement découle de l'intention du groupe "STEQ" à les céder dans un avenir proche.

❷ Ce montant s'analyse ainsi :

En DT

DESIGNATION	MONTANT
Placement JNAYNET EL MANAR	59 340
Placement JNAYNA	441 200
TOTAL	500 540

2.5- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés totalisent 2 468 100 DT au 31 décembre 2011. Ils se détaillent ainsi :

En DT

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	61 198	6 277	54 921
EFFETS REMIS A L'ESCOMPTE	18 575	43 693	-25 118
BANQUES	2 368 743	1 032 966	1 335 777
CAISSE	19 584	58 584	-39 000
TOTAL	2 468 100	1 141 520	1 326 580

NOTE 3 - CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2011, les capitaux propres consolidés totalisant 20 226 867 DT, se détaillent ainsi :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	3.1	7 000 000	7 000 000	0
RESERVES CONSOLIDEES	3.2	11 889 161	9 262 642	2 626 519
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		18 889 161	16 262 642	2 626 519
RESULTATS CONSOLIDES	3.3	- 793 614	2 813 351	-3 606 965
INTERETS DES MINORITAIRES	3.4	2 131 320	2 461 106	-329 786
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT		20 226 867	21 537 099	-1 310 232

3.1- CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société mère est formé par les actionnaires suivants :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	PART EN MDT	PART EN %
FAMILLE AREM	785 228	3 926 140	56,09%
SOCIETES DU GROUPE AREM	552 639	2 763 195	39,47%
DIVERS	62 133	310 665	4,44%
TOTAL	1 400 000	7 000 000	100%

3.2- RESERVES CONSOLIDEES

Au 31/12/2011, les réserves consolidées totalisant 11 889 161 DT se détaillent comme suit :

En DT	
DESIGNATION	RESERVES CONSOLIDEES
STEQ	8 088 298
PIMA	3 056 511
EXPRESS ASCENSEUR	4 931 822
EXPRESS INTERNATIONAL	-9 207
KOKET	-503 806
MAISON TEMIMI	4 804
TANIT ALGER	212 617
TUBTEC	7
BATIMA	8 265
BAYA COMPANY	-226 404
EXPERT OTO	-4 640
BAYA DISTRIBUTION	-128 437
PALMA	-216 819
PATRIMOINE	-29 026
ACTION D'AUTO-CONTROLE (1)	-3 294 824
TOTAL	11 889 161

(1) Les actions d'auto-contrôle constituent les titres détenus par les sociétés du groupe sur la société mère. Ces titres ne contribuant pas aux réserves consolidées, s'analysent ainsi :

En DT				
DESIGNATION	% DETENTION	COUT DE TITRE	% D'INTERET	VALEUR D'ACTION D'AUTO CONTROLE
STEQ	1,37%	150 183	98,32%	147 654
EXPRESS ASCENSEUR	19,11%	3 132 592	92,99%	2 913 030
KOKET	1,59%	286 197	79,94%	228 783
BAYA COMPANY	0,03%	5 986	89,51%	5 358
TOTAL		3 574 958		3 294 824

3.3- RESULTATS CONSOLIDES

Au 31/12/2011, les résultats consolidés totalisant -793 614 DT se détaillent comme suit :

En DT	
SOCIETES	RESULTAT CONSOLIDE
STEQ	-297 455
PIMA	162 292
EXPRESS ASCENSEUR	108 990
EXPRESS INTERNATIONAL	21527
KOKET	-432 042
MAISON TEMIMI	-281
TANIT ALGER	17 520
TUBTEC	-69 365
BATIMA	30 221
BAYA COMPANY	-573 859
EXPERT OTO	369 350
BAYA DISTRIBUTION	286 589
BAGNOLE	509
PATRIMOINE	1 863
SOUS-TOTAL	-374 141
DOTATION GOOD WILL	-275 170
DOTATION BAD WILL	434 268
PARTS DANS LES RESULTAT DES PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCES	-578 571
TOTAL	-793 614

3.4- INTERETS DES MINORITAIRES

Au 31/12/2011, les intérêts des minoritaires totalisant 2 131 320 DT se détaillent comme suit :

En DT		
SOCIETES	PART DES MINORITAIRES 2011	
	RESERVES	RESULTAT
STEQ	-21 696	-5 095
PIMA	434 219	11 069
EXPRESS ASCENSEUR	441 323	8 216
EXPRESS INTERNATIONALE	27 196	6 559
KOKET	477 076	-108 423
MAISON TEMIMI	-22 284	-69
TANIT ALGER	390 654	3 640
TUBTEC	100 003	-16 190
BATIMA	593	2 169
BAYA COMPANY	-98 824	-67 281
EXPERT OTO	23 564	11 082
BAYA DISTRIBUTION	-6 689	14 925
BAGNOLE	5000	540
PATRIMOINE	515 726	567
CLIM	3 750	-
TOTAL	2 269 611	-138 291
PART DES MINORITAIRES	2 131 320	

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint une valeur nette de 26 063 093 DT au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
EMPRUNTS	4.1	24 985 018	25 107 087
AUTRES PASSIFS NON COURANT	4.2	10 543	46 898
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	4.3	1 067 532	399 576
TOTAL		26 063 093	25 553 561

4.1- EMPRUNTS

Ce poste consolidé totalisant 24 985 018 DT correspond principalement aux dettes bancaires ainsi qu'aux dettes provenant du traitement optionnel des financements d'immobilisations par crédit bail. Ce poste se présente comme suit :

En DT	
DESIGNATION	31/12/2011
EMPRUNT BIAT	8 958 126
EMPRUNT BTK	478 479
EMPRUNT BH	502 659
EMPRUNT AMEN BANK	11 768 286
EMPRUNT ATTIJARIBANK	1 136 721
EMPRUNT TQB	34 000
EMPRUNT STB	1 429 000
DETTES ENVERS LES SOCIETES DE LEASING	677 747
TOTAL	24 985 018

4.2- AUTRES PASSIFS NON COURANT

Il s'agit d'un passif d'impôt différé totalisant 10 543 DT à la clôture de l'exercice

4.3- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé totalisant 1 067 532 DT, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

En DT	
SOCIETE	MONTANT
STEQ	5 439
KOKET	176 965
EXPRESS ASCENSEUR	427 118
PIMA	458 010
TOTAL	1 067 532

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 40 386 725 DT au 31 décembre 2011, regroupe les postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT
		MONTANT
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5.1	11 299 182
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	6 386 197
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3	22 701 346
TOTAL		40 386 725

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2011, ce poste consolidé totalisant 11 299 182 DT, se ventile comme suit :

DESIGNATIONS	En DT
	31/12/2011
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	9 483 202
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	63 736
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EAP	1 061 667
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	72 151
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS EAP	37 618
FOURNISSEURS RETENUE DE GARANTIE	580 808
TOTAL	11 299 182

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 6 386 197 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2011
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES/ RISTOURNE CLIENTS	3 012 956
ETAT, IMPOTS ET TAXES	453 649
CNSS	484 787
CREDITEURS DIVERS	1 171 022
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	693 587
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	61 861
ASSOCIES, DIVIDENDES A PAYER	40 200
CHARGES A PAYER	426 970
PROVISIONS POUR RISQUES DE CHANGE	41 165
TOTAL	6 386 197

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste s'élevant à 22 701 346 DT au 31/12/2011, se ventile comme suit :

DESIGNATIONS	En DT	
	31/12/2011	
EMPRUNT A MOINS D'UN AN	8 482 783	
CREDIT FINANCEMENT DROIT DE DOUANE	2 599 184	
CREDIT FINANCEMENT DEVISES	5 690 550	
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	184 972	
ST1: AUTRES PASSIFS FINANCIERS	16 957 489	
BANQUES	5 743 857	
ST2: CONCOURS BANCAIRES	5 743 857	
TOTAL	22 701 346	

NOTE -6- ETAT DE RESULTAT**6.1- REVENUS**

Le chiffre d'affaires du groupe totalisant 77 529 789 DT est comptabilisé net des rabais, remises et ristournes accordés aux clients. Il se détaille entre les différentes filiales du groupe comme suit :

DESIGNATIONS	En DT	
	SOLDE 31/12/2011	
	MONTANT	EN %
STEQ	36 626 285	44,69%
TANIT ALGER	2 880 906	3,52%
PIMA	19 072 115	23,27%

EXPRESS-ASCENSEUR	13 790 500	16,83%
MAISON TEMMIMI	-	0,00%
KOKET	-	0,00%
TUBTEC	17 217	0,02%
BATIMA	277 708	0,34%
BAYA DISTRIBUTION	3 112 954	3,80%
EXPERT OTO	5 306 407	6,48%
PATRIMOINE	-	0,00%
EXPRESS INTERNATIONALE	395 298	0,48%
BAYA COMPANY	467 791	0,57%
BAGNOLE	919	0,00%
TOTAL	81 948 100	100%
CHIFFRE D'AFFAIRES INTRA-GROUPE	-4 418 311	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	77 529 789	100%

6.2- CHARGES

Les charges d'exploitation totalisent 77 467 435 DT à la clôture de l'exercice 2011. Elles s'analysent par destination et par nature comme suit :

EN DT

Nature des charges	Montant	Coût des Ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges d'exploitation
VARIATIONS DES STOCKS	-918 452	-918 452	0	0	0
ACHATS STOCKES	61 903 050	61 903 050	0	0	0
ACHATS NON STOCKES	519 325	0	155 797	363 527	0
SERVICES EXTERIEURS	766 666	0	383 333	383 333	0
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 557 973	0	1 023 189	1 534 784	0
CHARGES DE PERSONNEL	5 758 084	0	1 727 425	4 030 659	0
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENT ASSIMILES	491 218	0	0	0	491 218
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 858 555	0	929 277	929 277	0
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	209 946	0	0	0	209 946
DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES	4 321 070	0	0	0	4 321 070
TOTAL	77 467 435	60 984 598	4 219 022	7 241 581	5 022 234

Les clefs de répartition adoptées au niveau du tableau de passage des charges par nature aux charges par destination retenues pour la présentation des comptes consolidés sont similaires à celles adoptées au niveau des comptes individuels de la société mère.

6.3- CHARGE ET PRODUIT FINANCIERES NETTES

Cette rubrique totalise 2 374 940 DT à la clôture de l'exercice 2011. Elles s'analysent comme suit :

En DT

DESIGNATIONS	31/12/2011
CHARGE FINANCIERE	4 082 140
REPRISE SUR PROVISION TITRE	-1 566 541
REVENUS DES AUTRES CREANCE	-140 659
TOTAL	2 374 940

6.4- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisent 2 428 801 DT à la clôture de l'exercice 2011. Elles s'analysent comme suit :

En DT

DESIGNATIONS	31/12/2011
REPRISE SUR PROV CLIENTS	1 585 471
REP/PROV POUR RISQUE & CHARGE	23 712
PRODUIT DIVERS	12 908
PRODUITS NETS/CESSION.IMMOB	806 710
TOTAL	2 428 801

6.5- PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT TITRES MISES EN EQUIVALENCE

Au 31 décembre 2011, cette rubrique totalisant 578 571 DT, se détaille ainsi :

DESIGNATION	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE DE LA SOCIETE PALMA	-2 026 700
% D'INTERET	20,36%
RESULTAT DU GROUPE DANS LA SOCIETE PALMA	-412 636
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE GOOD WILL	-165 935
TITRES MISES EN EQUIVALENCES	-578 571

NOTE -7- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie du groupe a dégagé un solde de -3 355 530 DT au 31 décembre 2011 contre -3 140 558 DT au 31 décembre 2010 ; soit une variation de -214 972 DT, ainsi ventilée :

Désignation	NOTE	<i>EN DIT</i>
		31/12/2011
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	7.1	4 838 112
Flux de trésorerie affectée aux activités d'investissement	7.2	-4 997 692
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	7.3	-1 073 019
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités		-1 130
Variation de trésorerie due au changement du périmètre de consolidation		1 018 757
TOTAL		-214 972

7.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Ces flux, compte tenu des écritures de consolidations, dégagant un solde 4 838 112 DT au 31 décembre 2011, se détaillent comme suit :

ENDT

Désignation	STEQ	BAYA COMPANY	PIMA	EXPRESS ASC	EXPRESS INTER	KOKET	TUBTEC	BATIMA	MAISON TEMIMI	BAGNOLE	BAYA DISTRIBUTION	EXPERT OTO	PATRIMOINE	TANIT ALGER	Clim	GRUPE
Encaissements reçus des clients	40 276 907	1 515 050	20 548 559	16 279 752	364 950	447 384	0	305 783	0	1 085	2 767 336	4 895 674	0	3 891 977	18 860	91 313 318
Sommes versées aux fournisseurs	23 501 415	211 207	16 007 348	11 139 881	330 596	37 110	314 503	314 180	0	113 310	2 019 099	4 125 887	469 500	3 020 727	3 854	61 608 619
Sommes versées aux personnels et organismes sociaux	2 167 935	212 805	1 317 330	2 123 825	0	0	0	0	0	0	46 443	296 799	0	0	3 400	6 168 537
Commissions & Intérêts payés	1 902 189	172 383	476 988	398 611	6 265	19 080	60 433	4 380	0	10	51 598	48 838	23 627	19 344	28	3 183 772
Paiement à l'Etat	9 039 222	214 320	2 422 453	2 299 442	350	160 384	39 395	29 175	0	2	992 671	369 188	4 666	75 410	299	15 646 975
Impôts payés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres Encaissements	218 888	103 336	144 918	0	0	362 735	50 000	0	0	0	0	0	0	29 485	0	909 362
Autres Décaissements	115 740	464 878	78 111	0	0	0	0	136	0	33 416	69 782	14 600	0	0	0	776 663
TOTAL	3 769 295	342 792	391 246	317 993	27 740	593 544	-364 331	-42 088	0	-145 653	-412 256	40 362	-497 792	805 982	11 280	4 838 112

7.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux, compte tenu des écritures de consolidations, dégagant un solde de -4 997 692 DT au 31 décembre 2011, se détaillent comme suit :

ENDT

Désignation	STEQ	BAYA COMPANY	PIMA	EXPRESS ASC	EXPRESS INTER	KOKET	TUBTEC	BATIMA	MAISON TEMIMI	BAGNOLE	BAYA DISTRIBUTION	EXPERT OTO	PATRIMOINE	TANIT ALGER	Clim	GRUPE
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 036 328	15 127	194 728	71 904	0	0	259 365	0	0	50 177	800	123 756	0	5 831	0	2 758 017
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	554 090	6 260	696 010	811 421	0	0	0	90 098	0	0	503 088	786 356	0	108 896	0	3 556 219
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	67 300	0	79 092	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 392
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	38 650	0	250 229	1 735	0	0	0	91 899	0	0	0	707 444	0	77 713	0	1 167 670
Dividendes encaissés	0	0	0	101 482	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 482
Autres décaissements	0	0	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
TOTAL	-2 484 468	-21 387	-561 417	-779 109	0	-100 000	-259 365	1 801	0	-50 177	-503 888	-202 668	0	-37 015	0	-4 997 692

7.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTEES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux, compte tenu des écritures de consolidations, dégagent un solde de -1 073 019 DT au 31 décembre 2011, se détaillent comme suit :

ENDT

Désignation	STEQ	BAYA COMPANY	PIMA	EXPRESS ASC	EXPRESS INTER	KOKET	TUBTEC	BATIMA	MAISON TEMIMI	BAGNOLE	BAYA DISTRIBUTION	EXPERT OTO	PATRIMOINE	TANIT ALGER	Clim	GRUPE
Encaissements suite à l'émission d'actions	49 608	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	59 608
Dividendes et autres distributions	707 655	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	747 655
Encaissements provenant d'emprunts	17 586 542	1 340 000	1 953 866	500 000	0	7 610 000	190 000	101 271	0	200 146	800 000	243 066	478 479	0	35 000	31 038 371
Remboursement d'emprunts	19 786 589	149 519	2 746 918	494 398	0	7 619 728	0	0	0	0	81 877	0	0	0	0	30 879 029
Autres Encaissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 648	0	0	0	1 648
Autres Décaissements	0	0	0	0	0	545 962	0	0	0	0	0	0	0	0	0	545 962
TOTAL	38 130 394	1 489 519	4 740 784	994 398	0	15 775 690	190 000	101 271	0	200 146	881 877	244 714	478 479	0	45 000	-1 073 019

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT «STEQ»
8, RUE 8601- ZONE INDUSTRIELLE CHARGUIA I – TUNIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers consolidés de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" comprenant le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et les notes états financiers consolidés. Ces états financiers font apparaître un total bilan consolidé de 86 676 685 DT et un résultat consolidé déficitaire de 931 905 DT au 31 décembre 2011.

I- RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ETABLISSEMENT ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", arrêtés au 31 décembre 2011, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en considération le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, ne nous permettent pas de fonder une opinion d'audit.

III- FONDEMENT DE L'OPINION

- 1) La consolidation des sociétés appartenant au périmètre de consolidation de la STEQ : KOKET, EXPRESS INTERNATIONAL, TUBTEC, BATIMA, MAISON TMIMI, PATRIMOINE, BAYA DISTRIBUTION, EXPERT OTO, BAGNOLE, BAYA COMPANY, CLIM, PALMA et TANIT ALGER a été faite sur la base des états financiers provisoires pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ainsi, nous n'avons pas pu effectuer les diligences édictées par les normes relatives à la consolidation et par l'article 471 du code des sociétés commerciales. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si les montants en cause auraient du faire l'objet d'ajustements.
- 2) Les sociétés JNAYNET EL MANAR, MERIDIANA, SHAMSY et GRANADA ont été exclues du périmètre de consolidation vue l'indisponibilité d'informations financières.
- 3) La rubrique « immobilisations corporelles » de la société « STEQ » comprend des locaux d'exploitation nouvellement construits par la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » pour une valeur nette de 6 709 202 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision. En absence d'une délimitation des parts du terrain et des constructions revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.

Par ailleurs, les travaux d'inventaire physique des immobilisations, effectués par la société n'ont pas fait l'objet d'un rapprochement avec les données comptables. De ce fait, nous n'avons pas pu nous assurer de l'exhaustivité du matériel d'exploitation, équipements de bureaux et matériel informatique totalisant une valeur nette de 262 287 DT.

- 4) Les travaux d'inventaire physique des immobilisations, effectués par la société « EXPRESS ASCENSEUR » n'ont pas fait l'objet d'un rapprochement avec les données comptables. De ce fait, nous n'avons pas pu nous assurer de l'exhaustivité du matériel et outillage, agencement et aménagement, équipements de bureaux et matériel informatique totalisant une valeur nette de 190 781 DT.

IV- OPINION

A notre avis, en raison de l'importance des limitations décrites dans le paragraphe sur le fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit. En conséquence, nous n'exprimons aucune opinion sur les états financiers consolidés de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

V- OBSERVATIONS

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1) La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a cautionné, en garantie des crédits de gestion, la société « SHAMSY » pour un montant de 2 570 KDT au profit des banques de la place. Par ailleurs, et sur la base des informations financières qui nous ont été communiquées, la société SHAMSY présente une dégradation de l'ensemble de ses indicateurs financiers.
- 2) La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (pare-brise, tôlerie et optique), par la création d'une nouvelle société dénommée « EXPERT OTO » détenue par elle à hauteur de 99%.
- 3) La société « PIMA » a reçu une notification du ministère des finances révélant un redressement fiscal de 366 437 DT ayant couvert la période allant de 2005 à 2008. Au 31 décembre 2008, cette notification fait apparaître un report de TVA de 281 662 DT et un report de l'IS de 90 423 DT contre les soldes comptables respectifs de 288 118 DT et 101 003 DT.

Afin de se couvrir contre ce risque fiscal, la société a comptabilisé une provision pour risques et charges pour un montant de 55 796 DT.

- 4) La société « PIMA » a procédé à l'apurement des dettes fournisseurs étrangers provenant des exercices antérieurs pour un montant total de 167 547 DT, en vertu de l'article 403 du code des obligations portant sur la prescription en matière de vente des marchandises.

VI- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points ci-dessus évoqués, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Tunis, le 11 Juin 2012

Les commissaires aux comptes

**United Experts in Management and Auditing
Hichem KACEM**

**Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED**